



Driss Lachguar : *L'USFP transforme la motion de censure institutionnelle en motion de censure populaire*

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

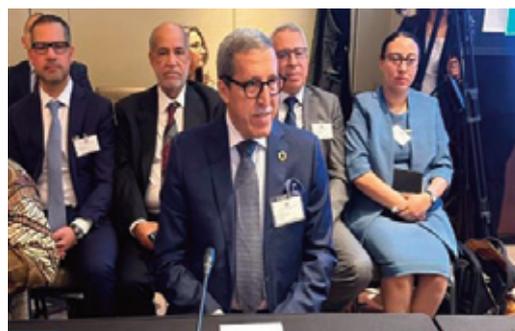
Prix: 4 DH

N°: 10518

Vendredi 23 Mai 2025

Mémoire vivante *Cible permanente*

**L'USFP bat en brèche les contre-vérités
des faux dévots faussement indignés**



Omar Hilale lors du séminaire régional du Comité des 24 de l'ONU
Le Sahara est marocain par l'Histoire, le droit et la libre expression de ses populations

Page 5



Une image illustrant un événement grandissime : Le 60^{ème} anniversaire de la création du parti des Forces Populaires Page 3



Recul de la pauvreté multidimensionnelle
Les disparités territoriales
ont la vie dure

Page 10

Driss Lachguar : L'USFP transforme la motion de censure institutionnelle en motion de censure populaire



En abordant les péripéties engendrées par les attitudes affichées de la part des composantes du champ politique et partisan, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, a livré au site « Al3omk.com » une déclaration focalisée exclusivement sur les derniers développements politiques, particulièrement partisans des suites de l'initiative prise par le principal parti d'opposition, en l'occurrence l'USFP, d'une motion de censure.

« Nous sommes en droit de décider quant à nos initiatives et nos suggestions. Le Conseil national s'est réuni et a évalué les efforts que nous avons déployés tout au long de deux années dans l'objectif de réussir cette initiative (présentation d'une motion de censure) qui aurait eu un impact important, en particulier depuis le mi-mandat de ce gouvernement. Toutefois, depuis l'annonce de cette initiative, nous avons été confrontés à nombre d'obstacles successifs... », a souligné, de prime abord, le leader du parti des forces populaires, avant d'ajouter : « Il est nécessaire de vous souvenir du fait que le parti qui nous accuse de délaissier cette initiative et formule des accu-

sations fallacieuses, avait dans des déclarations antécédentes qualifié l'initiative que nous avons présentée de complot et avait ainsi décidé de ne pas prendre part à « ce complot » ».

Driss Lachguar a noté que les acteurs politiques ont traversé une phase pleine d'absurdités pendant deux ans incitant son interlocuteur à réexaminer les positions et les déclarations émises par le Conseil national de l'Union socialiste des forces populaires, à travers lesquelles il a mis l'accent sur la pertinence de cette initiative.

Or, confronté à un climat de populisme de bas étage, d'obstacles et de contradictions indéchiffrables, nourris notamment par certains partis de l'opposition, le Conseil national, a développé le Premier secrétaire du parti, a décidé de transformer la motion de censure institutionnelle en une motion de censure populaire, de même qu'il a appelé les groupes parlementaires et l'ensemble des députés et conseillers parlementaires à se mobiliser dans leur circonscription et investir toutes les régions du pays.

Là-dessus, « nous veillerons à faire de cette motion populaire une opportunité d'organiser des meetings à travers les provinces dans

l'objectif de débattre avec l'opinion publique de la situation en l'informant de tout ce que nous considérons comme des dysfonctionnements entachant l'action gouvernementale », a-t-il développé.

D'autre part, répliquant à ceux qui estiment que l'USFP, en se retirant du processus de la motion de censure, offre un présent inestimable au gouvernement quant aux prochaines perspectives électorales, Driss Lachguar a estimé que

“

Pour la motion de censure, la direction de l'USFP a préparé un document exhaustif et l'a distribué ensuite à toutes les composantes de l'opposition

l'on se retrouve face à une interrogation légitime concernant la formation qui a « offert ce présent ».

A cet effet, il a souligné que le mérite en revient à la partie qui l'a suggérée et formulée car cette action, a-t-il mis en avant, a nécessité de gros efforts déployés par la formation initiatrice et des efforts institutionnels dans de nombreux domaines tels que ceux de la gouvernance, des finances, de l'économie et des libertés individuelles et générales».

Le responsable ittihadî a enchaîné en affirmant que la direction du parti des forces populaires a préparé un document exhaustif et l'a distribué ensuite à toutes les composantes de l'opposition. « Cependant, nous n'avons requis aucune contribution quant à la formulation. Nous avons seulement reçu des demandes de l'annonce de ce qu'a réalisé le Groupe ittihadî », a-t-il précisé en s'interrogeant sur l'identité de celui qui a offert ce présent... « Seraient-ce ceux qui ont exercé une mainmise sur cette initiative et demandé de procéder à un tirage au sort pour définir la partie qui exposerait l'initiative, sachant pertinemment quel parti l'a présentée, ou bien serait-ce la partie qui a révélé une attitude foncièrement narcissique, en tentant de s'accaparer des efforts des autres » (...)

Le Premier secrétaire de l'USFP a mis, en outre, l'accent sur le fait que le peuple marocain requiert des interlocuteurs qu'ils évoquent les perspectives d'avenir au lieu de ressasser le passé.

« Dans l'Union socialiste des forces populaires, nous ne sommes pas disposés à accompagner ces incohérences et ces absurdités manifestes dans les déclarations quasi-quotidiennes... », a-t-il clamé en renvoyant aux déclarations mystificatrices et incohérentes du secrétaire général du PJD (...)

Et de conclure en déclarant : « La caravane poursuit sa marche et ceux qui préfèrent des déclarations dépourvues de toute signification poursuivent leur marche.

Le peuple marocain jouit d'une mémoire implacable et se souvient toujours de ce qui a été dit hier, de ce qui se dit aujourd'hui et même ce qui se dira demain.

Il observe et saisit les contradictions, les amalgames et la mystification tendant à influencer l'opinion publique... ».

Rachid Meftah

Mémoire vivante

Cible permanente

L'USFP bat en brèche les contre-vérités des faux dévots faussement indignés



Il est toujours fascinant de voir ceux qui n'ont jamais payé le prix de la liberté se faire passer pour des gardiens de la démocratie. Pendant que ces champions de l'amnésie politique s'agitent, l'USFP rappelle que l'histoire ne s'efface pas à coups de communiqués rageurs, ni de déclarations gonflées d'arrogance mais vides de sens.

Tandis que les travées parlementaires résonnent plus de calculs mesquins que de débats de fond, une voix s'élève, claire, droite et profondément ancrée dans l'histoire démocratique du Maroc. Cette voix, c'est celle de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), que certains voudraient faire taire, voire effacer, à coups de campagnes de désinformation, de calomnies et de manipulations grossières. Le dernier billet publié dans les colonnes de notre alter ego *Al Ittihad Al Ichiraki* — «*Rissalat Al Ittihad*» — constitue une réponse cinglante, documentée, et moralement irréprochable à cette stratégie d'attaque continue. Car il faut le dire sans détour : l'USFP n'est pas une cible politique ordinaire. C'est une mémoire vivante, une conscience nationale et un projet de société. C'est justement pour cela qu'il dérange.

Dès l'entame de ce texte, la question est posée de manière incisive : «*Savez-vous qu'il y a une histoire et une politique d'avant et d'après la motion de censure ?*» Ce n'est pas une provocation, mais une mise en garde contre l'amnésie volontaire que certains pratiquent pour mieux s'accaparer le présent et effacer ceux qui ont pavé la voie.

Ce qui est en jeu ici dépasse de loin le simple mécanisme constitutionnel de la motion de censure. Il s'agit d'un bras de fer idéologique et institutionnel sur la légitimité historique, sur la cohérence des engagements et sur la crédibilité des partis politiques à l'heure où le peuple marocain exige davantage de clarté, de sérieux et d'engagement.

Dénigrement orchestré

Il est frappant de constater, comme le souligne le texte, que «*celui qui a été réellement victime d'une tentative de hold-up institutionnel,*

c'est bien l'USFP». En effet, loin d'être une manœuvre isolée, l'offensive actuelle contre le parti de la Rose s'inscrit dans une stratégie continue de déstabilisation. L'objectif est limpide : délégitimer une formation politique indépendante, enracinée et difficilement contrôlable. La motion de censure n'a été que le prétexte.

Depuis sa première tentative dans les années 60, jusqu'à la présente législature, l'USFP a toujours utilisé la motion de censure comme un instrument de combat politique loyal, jamais comme une arme de théâtre. En 1964 déjà, en pleine répression, le parti portait haut le flambeau de l'opposition socialiste. En 1990, en coaction avec d'autres forces réformistes, il réitérait cette posture au nom d'une transition démocratique saine. Aujourd'hui encore, dans un contexte constitutionnel renforcé, l'initiative portée par l'USFP s'inscrit dans un prolongement de cette tradition.

Mais cette constance dérange. Elle dérange parce qu'elle rappelle, à ceux qui préfèrent l'opportunisme à la conviction, qu'il existe encore des partis pour qui la parole donnée n'est pas un simple outil de marketing politique. Dérange, parce que l'USFP refuse de se laisser instrumentaliser. Dérange, surtout, parce que ce parti continue d'incarner une alternative crédible et intègre face aux dérives populistes et aux renoncements.

Motion confisquée

Le texte de «*Rissalat Al Ittihad*» est sans ambiguïté : «*Le parti de l'USFP est accusé et attaqué parce qu'il a refusé, moralement et politiquement, d'être entraîné dans la banalisation, le ridicule et la minimisation de son initiative.*»

Ce refus de céder à la dénaturaison de la démarche constitutionnelle a valu au parti une série d'attaques ad hominem, d'interprétations malveillantes et de suspicions infondées. Or, l'histoire retiendra que l'USFP a, une fois de plus, choisi l'honneur politique plutôt que les combines. Le parti a préféré suspendre le débat plutôt que de cautionner une transformation honteuse de la motion de censure en un simple «*détail procédural*» voué à servir les calculs mesquins de certaines

parties de l'opposition.

Les auteurs de cette cabale oublient une donnée essentielle : l'USFP n'a jamais eu besoin d'un artifice pour exister politiquement. Il n'a jamais joué sur l'esquive ou l'effet d'annonce. Son autonomie est structurelle, son histoire est nationale et son engagement est populaire. Il faut croire que cela effraie encore certains.

Diversions pathétiques

L'accusation de «*complot*» agitée par le Parti de la Justice et du Développement (PJD) contre l'USFP ne résiste ni à l'examen des faits ni à la mémoire politique du pays. Elle n'est rien d'autre qu'une diversion pathétique, un écran de fumée brandi par ceux qui, dénués de stratégie, cherchent désespérément à masquer leur propre vacuité politique. Ce n'est pas un hasard si ceux qui dénoncent aujourd'hui un prétendu complot sont les mêmes qui, hier encore, en appelaient bruyamment à la dissolution du gouvernement et à des élections anticipées, plongeant la scène nationale dans une instabilité assumée.

Dans les faits, ce n'est pas la première fois que le parti de la Rose se retrouve attaqué pour avoir fait usage d'un mécanisme constitutionnel parfaitement légitime : la motion de censure. Lors des précédentes tentatives, la même mécanique de dénigrement s'était déclenchée, révélant une obsession persistante à disqualifier l'USFP non sur le fond de ses propositions, mais sur l'intention même de les porter. Plus grave encore, la première initiative parlementaire du parti avait déjà été décriée par certains comme un «*complot*» — sans jamais qu'on n'en précise ni la nature, ni la cible. Une accusation gratuite, purement émotionnelle et politiquement vide.

Il n'échappe à personne que les attaques du PJD contre l'USFP ont curieusement coïncidé avec une offensive plus large, orchestrée par une majorité, sûre d'elle-même jusqu'à l'arrogance, et relayée par des canaux médiatiques bien rodés, tous unis par une même obsession : discréditer, ridiculiser, marginaliser. Et pendant que les soupçons infondés se multipliaient, personne — ou

presque — ne s'est levé pour défendre l'initiative de l'USFP contre cette offensive sournoise. Au contraire, certains ont même osé la qualifier de «*cheval de Troie*», comme si proposer un débat parlementaire relevait désormais de l'infiltration.

Faut-il le rappeler ? A aucun moment le parti de l'USFP n'a versé dans la théorie du complot. A aucun moment il n'a cédé à la tentation du soupçon généralisé, ni cédé à la facilité des accusations infondées. Pas de tractations dans l'ombre, pas de deals souterrains, pas de mise en scène. L'USFP a agi à visage découvert, avec comme seule boussole la clarté de son engagement envers les institutions et le peuple.

Comme le rappelle «*Rissalat Al Ittihad*» : «*Nous, au sein de l'USFP, nous n'avons jamais parlé de complot, ni de coordination suspecte, ni de négociations derrière notre dos, encore moins de marchandages sous la table.*»

L'USFP, indéracinable

C'est ici que réside le cœur du message politique de «*Rissalat Al Ittihad*» : «*Ceux qui s'acharnent aujourd'hui contre l'USFP oublient que le parti de la Rose est un édifice politique bâti par des générations de militants sincères, ayant versé leur sang, enduré les géoles, subi la répression.*»

Contrairement aux structures conjoncturelles créées pour des échéances électorales, l'USFP est un parti de lutte, de mémoire et de convictions. Il ne suffit pas d'agiter les chiffres ou de rejouer les vieilles rengaines pour lui faire perdre sa pertinence dans le paysage politique marocain.

Ce n'est pas une personne, ni même une génération, que l'on attaque. «*Leur véritable cible, c'est l'USFP dans ce qu'il incarne d'histoire, de luttes, de sacrifices, de repères intellectuels, politiques et moraux.*» Mais qu'ils se détrompent. Car le combat de l'USFP ne s'éteint pas. Il se transforme, se renouvelle, et se transmet. Et c'est cela, justement, qui dérange le plus.

Et si certains craignent son retour en force, c'est parce qu'ils perçoivent ce que représente véritablement l'USFP : un projet de société fondé sur la justice sociale, la démocratie réelle et la souveraineté nationale. Ce projet n'est pas soluble dans les calculs politiques. Il s'adresse à la conscience d'un peuple qui en a assez des promesses non tenues.

Présent et incontournable

Face aux tentatives d'effacement, les Ittihadis répondent par la clarté. Face aux accusations, ils opposent la transparence. Face aux stratégies d'enfumage, ils continuent de parler avec franchise au peuple marocain.

L'USFP n'est ni un résidu du passé, ni une pièce rapportée du présent. Il est une conscience politique vivante. Et tant qu'il existera des femmes et des hommes décidés à défendre les principes de liberté, de dignité et de justice, le parti de la Rose continuera de tenir son rang.

Aujourd'hui plus que jamais, dans un contexte de polansation, de désillusion et de recul démocratique, le Maroc a besoin d'une gauche forte, enracinée, honnête. L'USFP ne se bat pas seulement pour lui-même. Il se bat pour l'idée même que la politique peut encore être une affaire de morale, de service public et de progrès humain.

Et cela, aucune motion détournée, aucun calcul cynique, ni aucun complot fantasmé ne pourra l'effacer.

Mehdi Ouassat

Quatre membres d'une même famille morts dans un incendie

Quatre membres d'une même famille ont trouvé la mort, jeudi, dans l'incendie qui a ravagé leur domicile au Douar Tasmelt (commune d'Iounane) dans la province de Chefchaouen, ont indiqué les autorités locales.

L'incendie, dont les causes demeurent inconnues jusqu'à présent, a provoqué la destruction totale de la maison construite en pisé où résidait la famille, entraînant la mort de ses quatre membres (le mari, la femme

et deux filles), précise-t-on de même source.

Aussitôt alertés, les autorités locales et les services de sécurité et de la Protection civile se sont rendus sur les lieux de l'incendie, souligne la même source, ajoutant que les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital provincial de Chefchaouen.

Une enquête judiciaire a été ouverte sous la supervision du parquet compétent pour élucider les circonstances de cet incident, conclut-on.



Conflit israélo-palestinien

L'envoyé spécial de l'UE pour le Golfe salue le rôle du Maroc dans la promotion de la solution à deux Etats



L'envoyé spécial de l'UE pour le Golfe, Luigi Di Maio, a salué, mardi à Rabat, le rôle du Royaume du Maroc dans la promotion de la solution à deux Etats et la relance du processus de paix israélo-palestinien.

Intervenant à l'occasion de la 5ème réunion de l'Alliance globale pour la mise en œuvre de la solution à deux Etats, M. Di Maio a exprimé sa gratitude au Royaume du Maroc pour son "hospitalité généreuse" et pour l'organisation conjointe de cette réunion, qualifiée de "première initiative commune en dehors du groupe initial de co-organisateurs" de cette alliance œuvrant pour une paix durable dans la région.

L'ancien ministre italien des Affaires étrangères a, également, salué l'engagement du Maroc et des Pays-

Bas en faveur du consensus international autour de mesures concrètes destinées à mettre fin à l'escalade à Gaza et à relancer les négociations sur la base de la solution à deux Etats.

Mettant en avant l'importance de l'Alliance globale, mentionnée dans une récente résolution de l'Assemblée générale des Nations unies, M. Di Maio a appelé à "des actions concrètes" en soutien à la souveraineté de l'Etat palestinien et à la paix dans la région.

Il a souligné que l'un des objectifs centraux de la réunion de Rabat est de préparer la Conférence de haut niveau pour la solution à deux Etats, prévue au siège des Nations unies à New York en juin prochain, qui sera coorganisée par l'Arabie Saoudite et la France, en vue de relancer le processus de paix et de

poser les bases d'un Etat palestinien indépendant, vivant en paix aux côtés d'Israël.

"Nous sommes pleinement engagés à collaborer avec le Royaume du Maroc et le Royaume des Pays-Bas, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires ici réunis", a soutenu l'ancien chef de la diplomatie italienne.

Il a à cet égard estimé que le drame humanitaire à Gaza ainsi que la situation alarmante en Cisjordanie risquent de compromettre gravement la viabilité de la solution à deux Etats.

Organisée par le Royaume du Maroc en partenariat avec le Royaume des Pays-Bas, cette réunion connaît la participation des délégations représentant plus de 50 pays et des organisations internationales engagées pour la solution à deux Etats.

Ali Kolotou Tchaimi

Les défis de stabilité et de prospérité en Afrique requièrent une réponse collective et résolue

Les défis de stabilité et de prospérité en Afrique requièrent une réponse collective et résolue des Parlements africains, a affirmé, mercredi à Rabat, le président du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA), Ali Kolotou Tchaimi.

S'exprimant lors de la 83e session du Comité exécutif de l'UPA, M. Tchaimi a souligné l'impératif pour les parlementaires africains de prendre leurs responsabilités et d'agir avec détermination pour relever ces défis.

Il a, dans ce sens, mis en garde contre "les graves menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité, les conséquences dramatiques du changement climatique, le recul du multilatéralisme, la convoitise des grandes puissances et la montée des replis identitaires", notant, à cet égard, que l'UPA constitue un rempart contre les fléaux qui guettent le continent et un vecteur d'espoir pour un avenir meilleur. "C'est ensemble, unis dans notre diversité, que nous pourrions relever les défis qui se présentent à nous", a-t-il lancé.

Et de poursuivre que l'UPA se positionne comme un espace de dialogue parlementaire privilégié au service de la paix, de la démocratie, de la bonne gouvernance et du développement durable, ajoutant que l'Union est aussi un instrument de la diplomatie parlementaire, un cadre d'échange des bonnes pratiques, de partage d'expériences, d'harmonisation des positions sur les questions internationales qui interpellent les parlementaires africains.

Par ailleurs, M. Tchaimi a tenu à remercier l'ensemble des Parlements membres de l'UPA pour la confiance témoignée au Parlement tchadien en lui confiant la présidence du Comité exécutif de cette union, réitérant l'engagement de son pays en faveur de la diplomatie parlementaire. "Notre représentation nationale est honorée par cette marque d'estime et de confiance, et mesure hautement la responsabilité qui est la sienne pour construire une union plus solidaire et respectueuse des valeurs de l'UPA, a-t-il dit.

Etalée sur deux jours, cette session est consacrée à l'examen du projet d'ordre du jour de la 47e session de la Conférence de l'Union, prévue fin 2025 à Kinshasa (République démocratique du Congo), et celui de la 84e session du Comité exécutif, en plus de fixer la date et le lieu de la tenue de cette session.



Omar Hilale lors du séminaire régional du Comité des 24 de l'ONU

Le Sahara est marocain par l'histoire, le droit et la libre expression de ses populations



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies, Omar Hilale, a affirmé, lors du séminaire régional du Comité des 24 de l'ONU (C24) pour le Pacifique, que le Sahara est marocain par l'histoire, le droit et la libre expression de ses populations.

"Le Sahara est marocain par l'histoire, le droit et la libre expression de ses populations. Il est désormais temps aux autres parties de le reconnaître et de construire ensemble un avenir de paix, de stabilité et de coopération pour notre région et pour notre continent", a souligné M. Hilale lors de ce séminaire, réuni du 21 au 23 mai à Dili au Timor-Leste.

L'ambassadeur a, par ailleurs, dénoncé les manœuvres dilatoires de l'Algérie qui entravent le règlement du différend régional autour du Sahara marocain, ainsi que sa stratégie de déstabilisation dans la région du Maghreb et au-delà.

"Malgré les engagements du Maroc et les efforts constants des Nations unies, le processus politique pour résoudre ce différend régional continue d'être entravé par les manœuvres dilatoires de l'Algérie, qui, tout en prétendant ne pas être partie prenante au conflit, y joue pourtant un rôle central", a-t-il signalé, relevant que l'Algérie accueille, arme, finance et soutient diplomatiquement le groupe séparatiste du "polisario", et persiste dans une posture irréaliste et déstabilisatrice de la région.

Il a noté que face à cette impasse entretenue par l'Algérie, la communauté internationale semble avoir tranché, citant à ce

propos les retraits de reconnaissance de l'entité fantoche qui se poursuivent irrémédiablement, alors que plus de 116 États à travers le monde ont exprimé un soutien explicite à l'Initiative marocaine d'autonomie. De même, une trentaine de pays ont ouvert des consulats généraux à Laâyoune et à Dakhla, reconnaissant, ainsi, la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud, a-t-il ajouté.

Evoquant la poursuite de l'examen de la question du Sahara marocain par ce Comité, M. Hilale a noté que cette situation condamne le dossier, à tort, à une lecture figée à travers un prisme déconnecté de l'évolution profonde qu'a connue et que continue de connaître cette question.

"Comme vous le savez, le Royaume du Maroc a engagé, dès son accession aux Nations unies, des démarches auprès de la 4^{ème} Commission et du C24 pour la libération de son Sahara du joug colonial. Après près de deux décennies d'âpres négociations, le Maroc a pu récupérer ses provinces sahariennes à la faveur de l'Accord de Madrid, en novembre 1975, dont l'Assemblée générale des Nations unies a pris acte dans sa résolution 3458B de décembre 1975", a tenu à rappeler l'ambassadeur.

Il a ajouté que depuis lors, et suite à la création par l'Algérie du groupe séparatiste armé le "polisario", la question du Sahara marocain s'est mue en une question de paix et de sécurité, justifiant son traitement par le Conseil de sécurité, sous le Chapitre VI de la Charte des Nations unies pour le règlement pacifique des différends.

Il a en outre fait observer que le Conseil

de sécurité a définitivement écarté l'option du "référendum d'autodétermination", évoquée par certains, soulignant qu'en effet, le Secrétaire général des Nations unies a conclu dans son rapport du 17 février 2000 (S/2000/131) à l'impossibilité d'une "mise en œuvre ordonnée et consensuelle du Plan de règlement".

Depuis, le Conseil de sécurité s'est résolulement tourné vers la recherche d'une solution politique mutuellement acceptable, en adéquation avec la réalité sur le terrain et les impératifs de stabilité régionale, a-t-il indiqué, notant que toutes les résolutions du Conseil de sécurité insistent sur la nécessité de parvenir à une solution politique, fondée sur le compromis.

Pour M. Hilale, ce glissement de paradigme traduit la volonté des Nations unies de sortir d'un schéma binaire et rigide pour embrasser une approche adaptée à l'évolution de son appréhension dans le monde et respectueuse du droit international.

"Ces développements ont ouvert la voie à l'émergence de l'Initiative marocaine d'autonomie comme unique socle pour un règlement durable et conforme au droit international", a lancé l'ambassadeur, affirmant que cette Initiative, soumise en 2007 et qualifiée par le Conseil de sécurité de sérieuse et crédible, constitue en effet une proposition innovante et audacieuse pour la résolution de ce différend. Elle prévoit l'octroi d'une large autonomie aux populations du Sahara dans le cadre de la souveraineté et de l'unité territoriale du Royaume du Maroc, a-t-il poursuivi.

L'ambassadeur représentant permanent

du Maroc auprès de l'ONU a, par ailleurs, souligné que le Royaume demeure engagé en faveur d'une solution politique durable et tend la main à tous ceux qui souhaitent sincèrement tourner la page de ce différend régional et ouvrir la voie à une coopération bénéfique à tous.

Il a toutefois fait remarquer que "cet engagement ne saurait être à sens unique ni éternellement. Il suppose une volonté réelle de dialogue de la part des autres parties, particulièrement l'Algérie, dont le rôle ne peut plus être éludé. La clé du progrès dans le processus politique réside à Alger, comme l'a constaté l'ancien Envoyé personnel, feu Peter Van Walssum, en 2008".

Et l'ambassadeur d'affirmer que le moment est venu de réévaluer avec lucidité et courage la manière dont cette question est abordée au sein de ce Comité.

M. Hilale conduit, avec l'ambassadeur du Maroc à Jakarta, Redouane Houssaini, une importante délégation à ce séminaire régional du C24. La délégation est composée de plusieurs responsables du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, outre le vice-président du Conseil Royal consultatif pour les affaires sahariennes (CORCAS).

Par ailleurs, deux élus du Sahara marocain, en l'occurrence Ghalla Bahiya, de la région de Dakhla-Oued Eddahab et M. M'hamed Abba, de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, participent à ce séminaire, sur invitation de la présidente du Comité, comme c'est le cas depuis plusieurs années.

Signature à Leipzig d'une convention pour la mise en œuvre du Prix international Mohammed VI pour la sécurité routière

Une convention pour la mise en œuvre de l'octroi du Prix international Mohammed VI pour la sécurité routière a été signée, mercredi à Leipzig, entre le ministère du Transport et de la Logistique, le Fonds des Nations unies pour la sécurité routière et l'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA).

Cette convention a été paraphée par le ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la sécurité routière, Jean Todt, et le directeur général de la NARSA, Benacer Boulaajoul, en marge du 18e Sommet du Forum international des transports (ITF), qui se tient du 21 au 23 mai à Leipzig en Allemagne.

Ce prix international, qui consacre la vision stratégique de SM le Roi Mohammed VI plaçant la sécurité routière au cœur des priorités nationales, a été attribué ex aequo au Fonds des

Nations unies pour la sécurité routière et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), lors de la 4e Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, tenue à Marrakech du 18 au 20 février 2025.

Lors de la cérémonie de signature, M. Todt a qualifié le moment d'"historique", saluant le leadership de Sa Majesté le Roi dans les questions liées à la sécurité routière, dans le sillage duquel est né le Prix international Mohammed VI, dont la dotation financière (500.000 dollars dans sa 1ère édition) contribuera au financement de projets en faveur de la sécurité routière dans le monde.

Dans cette perspective, l'envoyé spécial du SG de l'ONU a mis en lumière les efforts et l'engagement du Maroc en matière de sécurité routière et de préservation des vies humaines, notamment à travers une réglementation et un cadre légal innovants, susceptibles de servir de référence et

d'inspirer d'autres pays. Par la même occasion, M. Kayouh, qui présidait cette cérémonie, s'est félicité de la mise en œuvre de l'octroi du Prix international Mohammed VI pour la sécurité routière, qui a constitué l'un des temps forts du 18e sommet de l'ITF.

Pour le ministre, ce Prix représente d'abord une reconnaissance du rôle de leader joué par le Maroc dans le domaine du transport et témoigne de l'engagement du Royaume auprès de la communauté internationale sur les questions liées à la vie des personnes, notamment dans le cadre du plan des Nations unies visant à réduire de moitié le nombre des décès sur les routes d'ici 2030.

C'est une nouvelle démonstration de l'engagement du Maroc à aller de l'avant dans le respect de ses engagements internationaux, en particulier en matière de sécurité routière, a souligné M. Kayouh, qui conduit une importante délégation marocaine au 18e

Sommet de l'ITF, composé du DG de la NARSA et de plusieurs responsables centraux du ministère et de l'Agence.

Le Prix international Mohammed VI pour la sécurité routière, qui consacre la position du Royaume et son rôle pionnier dans la mise en œuvre d'initiatives en faveur de la sécurité routière, aussi bien à l'échelle continentale que mondiale, a été créé lors de la 4e Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière tenue à Marrakech.

Son objectif est d'encourager l'ensemble des initiatives et actions menées par des acteurs engagés dans la lutte contre le fléau de l'insécurité routière. Le Prix sera décerné lors de chaque édition de la Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, pour rendre hommage aux contributions exemplaires et aux meilleures pratiques destinées à renforcer la sécurité routière à travers le monde.

Organisation de la 9^{ème} édition du Morocco Medical Expo à Casablanca

La 9^{ème} édition du Morocco Medical Expo, organisée récemment à Casablanca, a battu tous les records et marqué un tournant dans l'histoire du salon, tant par l'affluence que par la richesse de son programme scientifique et la diversité de ses participants. Près de 10.000 visiteurs professionnels ont franchi les portes du salon, soit une hausse de 15 % par rapport à l'an dernier, confirmant l'attractivité croissante de l'événement à l'échelle nationale et internationale.

Dans les quatre salles de conférences, la participation a été particulièrement remarquable : 120 intervenants venus de 15 pays ont partagé leurs expertises sur les dernières innovations et grands enjeux du secteur médical. L'exposition a rassemblé 130 structures, dont une trentaine d'exposants étrangers représentant 10 pays, illustrant la dimension internationale et la diversité des solutions présentées.

Moulay Saïd Afif, président de l'Association marocaine des sciences de la santé et président du comité d'organisation, a salué le succès de cette édition en affirmant : « L'exposition a eu l'honneur de bénéficier du Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, témoignant ainsi de l'importance majeure que le Souverain accorde au secteur de la santé. Le monde a connu ces dernières années des crises sanitaires majeures, de la pandémie de Covid-19 au séisme dévastateur d'Al Haouz, mais grâce à Dieu et aux efforts conjugués des équipes médicales et paramédicales, le Maroc a pu surmonter ces défis. Nous



avons compris que la prévention reste le pilier fondamental du système de santé, une vision reflétée par le thème de cette exposition. »

Il a précisé que plus de 13 pays issus de quatre continents – Amérique, Asie, Europe et Afrique – ont participé à l'événement, aux côtés de plus de 150 experts dans différents domaines médicaux. Des séminaires spécialisés et des ateliers, tels que la 9^{ème} Journée nationale d'ingénierie biomédicale, ont permis d'aborder les dernières avancées, les défis de l'accréditation hospitalière, la gestion des équipements biomédicaux

et la transformation numérique du secteur. L'ouverture de l'exposition, en présence du conseiller de Sa Majesté le Roi, André Azoulay, du ministre de la Santé et de la Protection sociale, ainsi que de nombreux présidents d'universités, doyens de facultés et directeurs de CHU, a hissé l'événement au rang des plus grandes expositions sanitaires mondiales, à l'image de Düsseldorf ou Dubaï. M. Afif a rappelé que le Maroc fait face à plusieurs défis, notamment la pénurie de ressources humaines, mais qu'il est engagé sur la voie des réformes, avec la mise en œuvre de la loi-cadre

06.22, la création de nouvelles agences nationales (médicament, sang), et la nomination de nouveaux responsables régionaux pour garantir l'équité territoriale en matière de santé, « de Tanger à Lagouira ».

« L'objectif aujourd'hui est de combler le déficit en ressources humaines et d'assurer une équité territoriale dans l'accès aux soins, dans le cadre du grand chantier Royal de la couverture sanitaire universelle. Nous travaillons à garantir une formation continue et de qualité pour les professionnels, avec des partenariats dans l'innovation pour stimuler la recherche et l'industrie médicale. Nous avons besoin de médecins et d'ingénieurs capables de développer des solutions adaptées aux besoins des Marocains », a-t-il conclu.

Pour Imad Benjelloun, directeur général de la société « Atelier Vita », organisatrice du salon, le succès de l'édition 2025 est retentissant et nourrit d'ores et déjà de grandes ambitions pour la prochaine édition : « Cette édition 2025 a enregistré une fréquentation record et une dynamique sans précédent. La forte présence dans les quatre salles de conférences, avec 120 intervenants venus de 15 pays, a permis d'offrir un programme scientifique dense et de haut niveau. L'exposition a accueilli 130 structures, dont une trentaine étrangères issues de 10 pays, illustrant la dimension internationale et la diversité des acteurs présents ».

Portrait



Pierre Richard

Le clown sensible du cinéma français

Pilier de la comédie populaire française, Pierre Richard, auquel le Festival de Cannes devait rendre hommage jeudi, incarne à la perfection le clown sensible, l'hurluberlu gaffeur, la tête dans la Lune et les pieds sur les plateaux de

tournage.

"L'homme qui a vu l'ours qui a vu l'homme", son dernier film et le premier qu'il réalise depuis près de 30 ans, est projeté en séance spéciale.

Selon son résumé, il s'agit d'une histoire d'amitié entre deux hommes de générations différentes unis "par l'amour de la nature et une grande affection pour un ours échappé d'un cirque".

A 90 ans, dont plus de 60 ans de carrière, Pierre Richard, qui restera à jamais le "Grand blond avec une chaussure noire" (1972), a fait rire de sa gaucherie dans plus de 100 longs-métrages, traversant comme peu d'acteurs l'histoire de la comédie française.

Inoubliable avec son grand sourire et sa tignasse frisée dans les succès de Francis Veber ("La chèvre", "Le jouet"...), il a encore prêté ces dernières années son capital sympathie à Pierrot, l'un des incorrigibles vieillards des "Vieux Fourneaux" (2018), ou au druide Panoramix dans "Astérix et Obélix:

l'Empire du milieu" (2023).

Cet acteur au jeu burlesque, volontiers lunaire, a reçu en 2006 un César d'honneur pour l'ensemble de sa carrière. Lors de la remise du prix, la musique du "Grand blond" accompagnant son entrée sur scène, il a écouté l'ovation de ses pairs avant de lâcher: "Moi qui n'ai jamais été qu'un impair..."

De son vrai nom Pierre Defays (Richard est son deuxième prénom), il naît le 16 août 1934 à Valenciennes (Nord).

Ses parents étant séparés, il grandit en partie dans le château de son grand-père, aristocrate et grand industriel, qui rêve pour lui d'études brillantes.

Le jeune homme obtient un diplôme de kinésithérapeute mais préfère suivre des cours d'art dramatique à Paris. Après des passages dans des cabarets, il débute au cinéma avec un petit rôle dans "Alexandre le bienheureux" (1968).

Le réalisateur Yves Robert lui dit: "Tu n'es pas un acteur, tu es un personnage, alors

fais ton cinéma toi-même." Au départ vexé, Pierre Richard retiendra la leçon.

Car il fait partie de ces personnes qui perdent régulièrement leur carte de crédit, qui mettent leur cigarette à l'envers et allument le filtre, qui se coincent le doigt dans l'anse d'une tasse: "Dans un film, c'est drôle mais, dans la vie, ça me pose de vrais problèmes", admet-il.

En 1970, il écrit, réalise et interprète son premier film, le bien-nommé "Le distrait" puis, en 1972, "Les malheurs d'Alfred".

Cette même année sort "Le grand blond..." du même Yves Robert, dans lequel il incarne un violoniste étourdi, provoquant catastrophe sur catastrophe, hypnotisé par la chute de reins de Mireille Darc.

Il enchaîne les comédies, dirigé par Claude Zidi, Georges Lautner ou Gérard Oury. Parallèlement, il met en scène "Je sais rien mais je dirai tout" (1973), "Je suis timide mais je me soigne" (1978), "C'est pas moi, c'est lui" (1979). Il a joué dans les

sept films qu'il a réalisés.

Dans les années 80, il s'essaye à la chanson mais, surtout, joue dans "La chèvre", puis "Les compères" et "Les fugitifs", les trois avec Gérard Depardieu, de Francis Veber. Un triomphe: le premier attire plus de 7 millions de spectateurs, les autres près de 5 millions.

"Quand j'ai arrêté de collaborer avec Francis Veber, je me suis senti un peu orphelin", disait-il au Journal du dimanche en 2000. "On me taillait des costumes dans lesquels j'entrais facilement. J'étais habitué. Et puis, un jour, j'ai trouvé que les costumes ne m'alliaient plus, je voulais autre chose".

Se qualifiant de "socialiste romantique", il réalise en 1987 un documentaire sur Che Guevara, tente de changer de registre, sans rencontrer le même succès public, ni se réconcilier avec la critique.

A 80 ans passés, il tournait encore dans deux, trois ou quatre films par an et joue encore à 90 ans au théâtre en solo.

A 90 ans, dont plus de 60 ans de carrière, Pierre Richard, qui restera à jamais le "Grand blond avec une chaussure noire" (1972), a fait rire de sa gaucherie dans plus de 100 longs-métrages



A Gaza, la crainte de la faim plus que des bombardements israéliens



"Je me ronge les sangs pour mes enfants", explique Hossam Abou Aïda, un Palestinien déplacé à Gaza. "Pour eux, je crains plus la faim et les maladies que les bombardements israéliens."

A chaque fois qu'il entend parler d'une arrivée imminente de colis d'aide humanitaire, il se précipite vers les entrepôts de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) à Gaza-ville.

Il attend parfois longtemps pour découvrir systématiquement que "c'était un mensonge".

"La faim nous broie", lâche le père de famille de 38 ans originaire de Beit Lahia, ville du nord de la bande de Gaza prise dans l'étau de la nouvelle offensive militaire israélienne.

Comme lui, des centaines de Palestiniens se rendent régulièrement aux entrepôts de l'Unrwa ou d'autres organisations internationales opérant dans le petit territoire palestinien dévasté par la guerre déclenchée il y a plus de 19 mois par l'attaque sans précédent du mouvement islamiste palestinien Hamas sur le sud d'Israël le 7

octobre 2023.

Affirmant vouloir faire pression sur le Hamas pour le contraindre à relâcher les otages que le Hamas détient encore, Israël a bloqué le 2 mars l'entrée de toute marchandise dans la bande de Gaza, territoire où survivent 2,4 millions de Palestiniens dans des conditions jugées alarmantes par l'ONU et de nombreuses organisations d'aide humanitaire.

Israël accuse le Hamas de détourner l'aide internationale, ce que ce dernier dément, accusant en retour Israël d'utiliser "la famine comme arme de guerre".

Soumis à une forte pression américaine et européenne, Israël a accepté une reprise très limitée de l'entrée de l'aide lundi, mais les Palestiniens de Gaza disent ne pas en voir la couleur.

A Gaza-ville, "la situation est insupportable", décrit Oum Talal al-Masri, 53 ans. "Personne ne nous a rien distribué, tout le monde attend."

"Depuis deux jours, on entend parler des aides, mais jusqu'à présent, rien n'est entré et nous n'avons rien reçu", poursuit-elle. "Seulement des paroles en l'air."

ajoute-t-il.

"Il n'y a pas de farine, et nous vivons de quelques pâtes et d'un peu de lentilles, quand on en trouve", confirme Omar Salem qui vit dans un camp de déplacés à Khan Younés (sud).

"Mes enfants s'endorment en ayant faim tous les soirs", poursuit ce trentenaire. "Nous ne voulons pas de promesses, nous voulons vivre, nous voulons de la nourriture!"

Selon des témoins, des centaines de camions chargés d'aide alimentaire et de secours s'entassent du côté égyptien du poste-frontière de Rafah, totalement fermé par Israël depuis plus d'un an, en attendant d'avoir l'autorisation d'entrer à Gaza.

En attendant d'obtenir des vivres, les foules continuent à se presser dans les soupes populaires où les marmites sont râlées jusqu'à la dernière cuillère.

A Nousseirat (centre), des enfants se bousculent pour atteindre une distribution de blé, tendant le plus loin possible au-dessus des têtes des gamelles vides.

Certains sourient, une petite fille met son plat sur la tête, mais en approchant du point de distribution, d'autres ont l'air anxieux, parfois les larmes aux yeux.

Même cohue, mêmes enfants dans le quartier d'al-Rimal, jadis huppé, de la ville de Gaza, pour une distribution de soupe.

Le 9 mai, la Défense civile, organisation de premiers secours à Gaza, a affirmé que l'armée israélienne avait ciblé un centre de distribution alimentaire de l'Unrwa dans le camp de Jabalia (nord), tuant quatre personnes.

Mais beaucoup de Gazaouis se disent prêts à prendre tous les risques pour trouver de quoi se nourrir.

"Ce n'est pas un luxe, c'est une urgence: nous avons besoin de tout, tout de suite - de quoi manger, de quoi se soigner, de l'eau potable, de quoi rester propre", résume Mme al-Masri.

Israël a annoncé avoir autorisé l'entrée de 93 camions onusiens chargés d'aide humanitaire transportant de la farine, des nourritures pour bébés et des fournitures médicales, mardi, et de 100 autres mercredi.

Mais cela reste une "goutte d'eau dans l'océan" pour l'ONU, qui se plaint de complications imposées par Israël qui entravent le bon acheminement de l'aide à ses bénéficiaires.

Il n'y a plus aucun légume ou fruit sur les marchés improvisés dans les rues, dit Hani al-Madhoun, 40 ans, un autre habitant de Gaza-ville.

"Et quand on en trouve un peu, les prix sont astronomiques, inabordables",

Deux employés de l'ambassade d'Israël abattus devant le Musée juif de Washington

Un homme a abattu deux employés de l'ambassade d'Israël aux Etats-Unis près du Musée juif de Washington mercredi soir, scandant des slogans pro-palestiniens lors de son arrestation.

"Deux membres du personnel de l'ambassade israélienne ont été tués de manière insensée ce soir près du Musée juif de Washington", a annoncé le ministre de la Sécurité intérieure Kristi Noem sur le réseau social X.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a ordonné jeudi de renforcer la sécurité de toutes les représentations diplomatiques de son pays dans le monde.

Peu après 21H00 (01H00 GMT jeudi) "nous avons entendu environ 10 à 15 coups de feu", a raconté aux médias américains Yoni Kalin. Puis "le garde de sécurité laisse rentrer ce type. Je suppose qu'ils pensaient qu'il était une victime. Il était trempé de pluie, clairement en état de choc. (...) Certaines personnes présentes lui ont apporté de l'eau. Ils l'ont fait asseoir. +Ça va ? Vous avez été blessé ? Que s'est-il passé ?+ Et il a répondu +appelez les flies+."

Puis il a sorti un keffieh, foulard de longue date emblème pro-palestinien, et dit "c'est moi qui l'ai fait, je l'ai fait pour Gaza", a raconté un autre témoin, Katie Kalisher.

Sur une vidéo circulant sur les réseaux sociaux que l'AFP n'a pas authentifiée dans l'immédiat, un homme, barbu, à lunettes, en veste et chemise blanche, est arrêté et emmené par plusieurs personnes, sans opposer de résistance.

Avant de franchir la porte, il se tourne vers l'assistance et la caméra en criant à deux reprises "Libérez, libérez la Palestine" (Free! Free Palestine!).

La police l'a identifié comme étant Elias Rodriguez, âgé de 30 ans et originaire de Chicago, dans le nord des Etats-Unis.

L'ONU réceptionne de l'aide humanitaire à Gaza

L'ONU a annoncé dans la nuit de mercredi à jeudi avoir réceptionné et commencé à répartir de l'aide humanitaire à Gaza, après plus de deux mois et demi de blocus total, au moment où le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est dit prêt à accepter un cessez-le-feu temporaire dans l'enclave palestinienne pour libérer des otages.

Mercredi, "les Nations unies ont collecté environ 90 chargements de camions au point de passage de Kerem Shalom et les ont expédiés à Gaza", a annoncé dans un communiqué Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Le service de presse du gouvernement de Gaza, contrôlé par le Hamas, a confirmé que l'équivalent de 87 camions d'aide étaient entrés dans la bande de Gaza, dans un message publié dans la nuit sur Telegram.

Pour les Nations unies, le volume de l'aide est "une goutte d'eau dans l'océan" des besoins des Gazaouis: avant le déclenchement de la guerre, en représailles à l'attaque sans précédent du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023, quelque 500 camions d'aide humanitaire entraient chaque jour à Gaza.

Travailleurs sans-papiers en France

Très attendue, la nouvelle liste des métiers en tension enfin publiée

Agriculture, aide à domicile, hôtellerie ou restauration: la liste actualisée des métiers en tension, permettant de régulariser des travailleurs étrangers, a été publiée jeudi au Journal officiel, après plusieurs reports successifs.

Transmise par le gouvernement aux partenaires sociaux le 21 février, cette mise à jour, prévue chaque année selon la loi immigration de janvier 2024, devait être publiée fin février avant d'être repoussée plusieurs fois. La dernière version date de 2021.

Établie région par région, cette liste énumère les quelque 80 métiers en manque de main d'œuvre, grâce auxquels les travailleurs étrangers peuvent prétendre à un titre de séjour en justifiant de douze mois de bulletins de salaire au cours de 24 derniers mois et trois ans de résidence en France.

Cette disposition, censée incarner le volet social de la loi portée par l'ancien ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin, est applicable jusqu'à fin 2026.

Elle doit permettre à des patrons ayant des difficultés à recruter de garder leurs employés et d'écartier le risque d'une condamnation - l'emploi d'une personne en situation irrégulière est passible de 30.000 euros d'amende et cinq ans d'emprisonnement.

Parmi les "métiers et zones géographiques caractérisés par des difficultés de recrutement" figurent notamment en bonne place les "agriculteurs salariés", "aides à domicile et aides ménagères", "aides de cuisine", "cuisiniers", "employés de maison et personnels de ménage", "maraîchers/horticulteurs salariés", ainsi que les employés de l'hôtellerie et du secteur du bâtiment.

"Enfin ! Cela faisait des mois et même



des années qu'on l'attendait. Je pense à tous ces employeurs et ces salariés sous alias qui attendaient cette liste pour déposer leur dossier de demande de régularisation. C'est un soulagement pour eux", a réagi Franck Trouet, délégué général du Groupement des hôtelleries et restaurations (GHR) auprès de l'AFP.

"On reconnaît que l'hôtellerie restauration, premier recruteur de France est un secteur en tension. C'est une avancée, même s'il

y a des choses étonnantes: à Paris seul le métier de cuisinier figure dans la liste, mais pas celui d'aide cuisinier, plongeur ou de serveur", s'étonne M. Trouet.

Selon France Travail, le besoin de main d'œuvre dans ce secteur en 2025 est estimé à 336.000 emplois (CDI et CDD de plus de six mois) avec des "difficultés" de recrutement pour la moitié d'entre eux.

Déplorant d'avoir découvert la liste définitive jeudi matin "comme tout le monde, la

secrétaire nationale de la CFTD en charge des politiques migratoires Lydie Nicol a dénoncé auprès de l'AFP "une concertation qui n'en a eu que le nom".

"Cette liste tombe au moment où il faudrait déjà discuter de sa mise à jour annuelle (...) ce qui prouve que le gouvernement joue la montre afin de ne pas mettre en œuvre la seule mesure de la loi immigration permettant d'améliorer la régularisation par le travail", a estimé la représentante syndicale.

L'Union européenne prête à taxer les engrais russes dès juillet

Le Parlement européen a approuvé jeudi une surtaxation des millions de tonnes d'engrais importées de Russie chaque année en Europe, malgré les craintes des agriculteurs d'une envolée des prix mondiaux.

Cette nouvelle étape dans le bras de fer entre Moscou et Bruxelles a été soutenue par une large majorité de gauche, du centre et de droite (411 pour, 100 contre et 78 abstentions), tandis que l'extrême droite s'y opposait.

Le gouvernement russe a fustigé la mesure. Les Européens "se tirent une balle dans le pied" et vont "se retrouver avec des engrais plus chers", a lancé le porte-parole du Kremlin Dmitri Pevkov.

Dès juillet, l'Union européenne va mettre en place des surtaxes douanières et les augmenter progressivement jusqu'en 2028, afin de couper le robinet des fertilisants azotés venus de Russie et de son allié biélorusse.

Plus de trois ans après l'invasion de l'Ukraine, il faut cesser "d'alimenter la machine de guerre" de Vladimir Poutine et "limiter la dépendance des agriculteurs européens à l'égard des engrais russes", revendique l'eurodéputée lettone Inese Vaidere (PPE, droite), rapporteure de ce texte, qui devra recevoir un ultime feu vert des

Etats membres.

L'Union européenne a importé 6,2 millions de tonnes d'engrais russes en 2024 et déjà près de 2,5 millions depuis début 2025, soit un quart de ses importations en la matière.

"L'origine russe est la plus compétitive en termes de prix" et la logistique de livraisons est "bien établie", indique Dominique Dejonckheere, cadre du Copa-Cogeca, l'organisation des syndicats agricoles européens.

Avec les surtaxes, l'Europe veut empêcher la Russie de passer par ses engrais pour exporter son gaz naturel, matière première principale de fabrication de ces fertilisants azotés.

Bruxelles vise surtout une augmentation de la production européenne, pour davantage d'indépendance. La taxation des engrais russes est d'ailleurs applaudie par les industriels de l'UE.

"Le temps presse. Cela fait trois ans que nous demandons à l'UE d'agir", souligne Tiffanie Stephani, chez Yara, l'un des plus gros producteurs d'engrais en Europe.

"Les importations russes ont eu un impact massif" avec une "pression" sur les prix, estime-t-elle.

L'UE va maintenant devoir rassurer les agriculteurs qui s'alarment d'une éventuelle

explosion des prix sur l'ensemble du marché.

Cette taxation peut être "potentiellement dévastatrice", a lancé le Copa-Cogeca. "Les agriculteurs européens ne doivent pas devenir des dommages collatéraux" de la situation géopolitique, dit ce lobby agricole.

A Berloz, dans le centre de la Belgique, Amaury Poncelet vient d'épandre des engrais azotés. Il se ravitaile auprès d'un négociant à Gant, sans connaître l'origine des fertilisants. Mais ce céréalier et betteravier "ne comprend pas l'idée de l'Union européenne de punir ses agriculteurs" avec la taxe sur les produits russes.

"On perd de l'argent à cause de ces décisions européennes qui nous méprisent et nous prennent pour des pions", grince-t-il.

A la Commission européenne, on assure pourtant que toutes les précautions ont été prises pour que le marché ne soit pas affecté.

L'exécutif européen insiste sur la progressivité de la mesure, en trois ans. Et promet d'intervenir si les prix grimpent.

En cas d'inflation, la Commission pourrait suspendre les taxes douanières sur les engrais d'autres régions pour compenser: Maghreb, Asie Centrale, Etats-Unis, Trinité-et-Tobago ou Nigeria...

De son côté, l'entreprise Yara, qui assure comprendre les inquiétudes "légitimes" des agriculteurs, évoque une potentielle hausse limitée des prix du marché de "5 à 10 dollars par tonne en raison de différents coûts logistiques".

Les cours varient, mais la tonne d'engrais à base d'azote vaut quelque 350 euros actuellement.

Des voix à droite ont exprimé des réserves et réclamé un report de ces taxes.

A l'extrême droite, une série d'élus ont tenté, en vain, de détricoter la proposition. La taxation des engrais russes "ne va pas changer d'un iota la guerre et est extrêmement périlleuse pour nos agriculteurs", juge l'eurodéputé Thierry Mariani (RN, Patriotes).

"C'est une usine à gaz et un suicide économique", lâche cet élu français, régulièrement pointé du doigt par ses adversaires politiques pour sa proximité avec la Russie de Vladimir Poutine.

Echaudée par la colère agricole de 2024, la Commission européenne va surveiller le sujet comme le lait sur le feu. L'exécutif a enchaîné les gestes à l'égard des agriculteurs ces derniers mois, à l'image d'un plan présenté mi-mai pour simplifier la politique agricole commune en allégeant les règles environnementales.

Economie

Recul de la pauvreté multidimensionnelle

Les disparités territoriales ont la vie dure

En dépit de très fortes disparités régionales persistantes, la pauvreté multidimensionnelle a fortement diminué au Maroc au cours de la dernière décennie. Selon le Haut-commissariat au plan (HCP), qui en fait l'annonce, la part de la population en situation de pauvreté est passée de 11,9% à 6,8% à l'échelle nationale.

« Toutes les régions du Royaume ont enregistré une baisse du taux de pauvreté multidimensionnelle au cours de la dernière décennie, avec des reculs particulièrement nets dans les zones initialement les plus touchées », indique l'institution publique dans une synthèse de son étude intitulée « Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle: Paysage territorial et dynamique ».

D'après les résultats de cette étude, qui s'appuie sur les données des recensements généraux de la population et de l'habitat de 2014 et 2024, « en valeur absolue, le nombre de personnes concernées a diminué d'environ 4 millions à 2,5 millions. Parallèlement, l'intensité de la pauvreté, mesurée par le pourcentage moyen des privations subies par les pauvres, s'est légèrement atténuée, de 38,1% à 36,7% », précise l'institution.

Combinant ces deux baisses, l'indice de la pauvreté multidimensionnelle, qui extrapole ces privations à l'ensemble de la population marocaine, a été quasiment divisé par deux, reculant de 4,5% à 2,5% sur la décennie, ressort-il de la dernière actualisation de son rapport.

Précisons que les données recueillies montrent que les baisses les plus marquées ont concerné Marrakech-Safi (-7,9 points de pourcentage), Béni Mellal-Khénifra (-7,5 points), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (-6,8 points) et Drâa-Tafilalet (-6,7 points), toutes caractérisées en 2014 par des niveaux élevés de pauvreté.

Il ressort, en revanche, des mêmes chiffres que les diminutions sont restées modestes dans les régions du Sud et les grandes régions urbaines, où les taux étaient déjà bas: -0,9 point à Laâyoune-Sakia El



Hamra, -2 points à Dakhla-Oued Ed Dahab, -2,4 points à Casablanca-Settat et -3,4 points à Rabat-Salé-Kénitra.

Par ailleurs, l'analyse des données révèle qu'en 2024, six régions affichent encore un taux de pauvreté multidimensionnelle supérieur à la moyenne nationale (6,8%), avec des pics à Béni Mellal-Khénifra (9,8 %) et Fès-Meknès (9,0%), tandis que Laâyoune-Sakia El Hamra (2,4%) et Dakhla-Oued Ed-Dahab (2,5%) affichent les taux les plus faibles.

Elles suggèrent en outre que cinq régions concentrent à elles seules près de 70% des personnes pauvres: Fès-Meknès (16,2% des pauvres), Marrakech-Safi (15,7%), Casablanca-Settat (13,5%), Rabat-Salé-Kénitra (11,9%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (11,5%).

Un autre enseignement de cette étude, c'est que la vulnérabilité à la pauvreté reste également fortement marquée par des disparités régionales. Deux régions affichent des taux à deux chiffres: Drâa-Tafilalet, avec un taux de vulnérabilité de 11,8%, et Marrakech-Safi (11,5%). Trois autres régions dépassent la moyenne nationale (8,1%): Fès-Meknès (9,1%), Béni Mellal-Khénifra (9%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (8,8%). A elles seules, ces cinq régions concentrent près de 60% de la population en situation de vul-

néralité, soit environ 1,7 million de personnes.

En dépit du recul net de la pauvreté au niveau provincial, l'étude fait état de poches de précarité persistantes à l'échelle des 75 provinces et préfectures du Royaume.

En effet, dans les territoires déjà quasiment épargnés par la pauvreté en 2014 (grandes villes et provinces du Sud), l'évolution est restée marginale: Casablanca (-0,3 point de pourcentage), Rabat (-0,5 point), Laâyoune (-0,6 point) et Mohammédia (-0,8 point).

A l'inverse, « les provinces initialement les plus démunies ont connu des baisses spectaculaires de la pauvreté: Azilal (-16,7 points de pourcentage), suivie de Chichaoua (-14,8 points), Essaouira (-13,8 points), Figuig (-12,5 points), Fahs-Anjra (-12,4 points), Chefchaouen (-12,4 points), Youssefia (-11,8 points), Midelt (-11,5 points), Al Haouz (-11 points), Assa-Zag (-10,9 points) et Guercif (-10,3 points) », fait remarquer le HCP.

Malgré des améliorations enregistrées ici et là, la géographie provinciale de la pauvreté demeure contrastée en 2024, révèle l'étude notant que deux provinces rurales affichent encore des taux de pauvreté élevés, supérieurs à 20%: Figuig (24,1%) et Taounate (21,1%).

Pire, « cinq provinces enregistrent des taux plus de

fois supérieures à la moyenne nationale: Azilal (17%), Chichaoua (15,1%), Essaouira (14,8%), Taza (14,4%) et Ouezzane (13,6%) », comme le sou-

ligne le HCP précisant qu'à elles seules, ces provinces concentrent environ 20% de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle.

Enfin, au niveau communal, il apparaît que les politiques de ciblage territorial ont porté leurs fruits. Ainsi, entre 2014 et 2024, une tendance générale à la baisse du taux de pauvreté multidimensionnelle a été observée à ce niveau.

D'après le Haut-commissariat, « cette amélioration concerne 93,8% des communes du Royaume, avec une dynamique plus marquée en milieu rural (95,5% des communes) qu'en milieu urbain (88,4%) ».

Il est important de préciser que les réductions les plus marquées ont été observées dans les localités (communes rurales, arrondissements, municipalités, centres urbains) qui présentaient les taux de pauvreté les plus élevés en 2014.

Alain Bouithy

Une approche structurée autour de trois dimensions

L'approche de la pauvreté multidimensionnelle reconnaît que les privations subies par les ménages ne se limitent pas au pouvoir d'achat mais aussi à leur accès à ces besoins fondamentaux. Cette approche repose sur trois dimensions: éducation, santé et conditions de vie, pondérées de manière égale.

Un ménage est considéré comme pauvre lorsqu'il cumule des privations représentant au moins 33% des indicateurs retenus. En dépassant la seule logique monétaire, ce changement de paradigme a le mérite de mettre en exergue les déficits sociaux qui affectent la qualité de vie et des inégalités souvent invisibles aux indicateurs monétaires.

Mieux appréhender les privations en termes de déficits sociaux

S'appuyant sur les données des recensements généraux de la population et de l'habitat de 2014 et 2024, le HCP a élaboré une cartographie de la pauvreté multidimensionnelle afin de mieux appréhender les privations en termes de déficits sociaux dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et de l'accès aux infrastructures de base. Cette cartographie propose une lecture intégrée des vulnérabilités structurelles et des inégalités sociales persistantes aux échelles régionale, provinciale et communale. Dans un contexte de régionalisation avancée, l'institution soutient qu'elle présenterait un outil opérationnel pour cibler des interventions adaptées aux réalités locales et améliorer les conditions de vie de la population.

Inflation : Hausse de 0,7% de l'IPC en avril dernier

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois d'avril 2025, une baisse de 0,3% par rapport au mois précédent, selon les chiffres publiés par le Haut-Commissariat au plan (HCP).

Dans une note d'information relative à l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois d'avril 2025, l'institution publique explique cette variation par « le résultat de la baisse de 0,6% de l'indice des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires ».

Les baisses des produits alimentaires observées entre mars et avril 2025 concernent principalement les « Poissons et fruits de mer » avec 4,5%, les « Viandes » et le « Lait, fromage et œufs » avec 2,6%, les « Huiles et graisses » avec

1% et le « Pain et céréales » avec 0,3%. En revanche, les prix ont augmenté de 4,9% pour les « Fruits », de 0,6% pour les « Légumes » et de 0,2% pour le « Café, thé et cacao ». Pour les produits non alimentaires, la baisse a concerné principalement les prix des « Carburants » avec 3,4%.

Les baisses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Laïyoune avec 1,1%, à Béni-Mellal avec 1%, à Kénitra avec 0,9%, à Agadir et Dakhla avec 0,8%, à Casablanca et Rabat avec 0,6%, à Meknès avec 0,5% et à Marrakech, Settat et Safi avec 0,2%. En revanche, des hausses ont été enregistrées à Fès avec 0,7%, à Tanger avec 0,5%, à Al-Hoceima avec 0,2% et à Tétouan avec 0,1%.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,7% au cours du mois d'avril 2025, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires et de celui des produits non alimentaires de 0,7%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 4% pour le « Transport » à une hausse de 4,4% pour les « Restaurants et hôtels ». Dans ces conditions, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois d'avril 2025 une baisse de 0,2% par rapport au mois de mars 2025 et une hausse de 1,2% par rapport au mois d'avril 2024.

Premier contrat à terme sur le MASI 20

Une avancée majeure dans le développement du marché des dérivés financiers

Le lancement du contrat à terme ferme sur l'indice MASI 20, récemment annoncé par la Bourse de Casablanca, marque une étape cruciale dans la structuration du marché boursier marocain, qui signe son entrée effective dans l'univers des produits dérivés.

A travers cet instrument inédit, le marché national renforce son attractivité et sa capacité à proposer des solutions de couverture, d'investissement et de spéculation conformes aux standards internationaux.

Le contrat à terme est un instrument financier dérivé qui permet à deux parties de s'engager aujourd'hui sur un prix pour une transaction à venir. Appliqué à un indice comme le MASI 20, qui regroupe les 20 valeurs les plus liquides de la Bourse de Casablanca, il offre une exposition globale au marché marocain sans nécessiter l'achat direct des actions composant cet indice.

Ces produits sont largement utilisés à l'échelle internationale, tant par les investisseurs institutionnels que par les particuliers avertis, en tant qu'outils de gestion de portefeuille, de couverture contre la volatilité ou encore de spéculation encadrée.

Ce développement s'inscrit dans un processus graduel, piloté en étroite coordination entre l'Autorité marocaine du mar-

ché des capitaux (AMMC) et la Bourse de Casablanca, visant à moderniser l'écosystème financier marocain.

Concrètement, il s'agit d'offrir un cadre de négociation plus sophistiqué, capable d'attirer une palette élargie d'acteurs, tout en dotant le marché d'outils de gestion des risques plus efficaces.

Avec ce lancement, la place casablancaise se rapproche des standards des grandes places boursières internationales et donne corps aux réformes entreprises ces dernières années pour renforcer sa profondeur et sa résilience.

Son introduction à la Bourse de Casablanca marque un "nouveau palier" pour le marché financier marocain, en apportant des instruments permettant d'améliorer la liquidité, d'innover financièrement et de proposer des solutions de couverture contre les risques, a affirmé le directeur exécutif de FL Markets, Farid Mezouar.

Dans une déclaration à la MAP, M. Mezouar a expliqué que cet outil permet également d'utiliser des mécanismes de couverture, d'investissement et de diversification, ajoutant que les investisseurs peuvent s'intéresser au marché marocain même lorsqu'ils souhaitent spéculer ou se couvrir contre une baisse potentielle des cours.

Il a précisé que l'effet de levier permet d'amplifier les gains même quand les hausses sont plus modestes.

Concernant les bénéficiaires de cette innovation, M. Mezouar a noté que les groupes bancaires et financiers habilités à négocier ce type d'instruments sont les premiers gagnants, aussi bien par les revenus générés que par la possibilité d'innover et de lancer de nouveaux produits.

Les actionnaires de la Bourse de Casablanca figurent également parmi les bénéficiaires de ce changement, du fait du nouveau profil plus attractif du marché boursier structuré sur la base d'un holding.

L'avènement de ce produit intervient dans un contexte où la maîtrise du risque devient un enjeu stratégique. La volatilité des marchés, accentuée par les divers facteurs internationaux, impose de nouveaux outils d'anticipation. Le contrat à terme sur le MASI 20 offre ainsi une alternative pertinente à l'achat d'actions individuelles : une seule position permet une exposition globale à la performance des principales valeurs de la place casablancaise.

Sur le plan technique, ce lancement repose sur deux piliers fondamentaux : la mise en place d'une chambre de compensation financière, assurant le rôle de contre-

partie centrale, et la création d'un marché à terme réglementé. Ces innovations institutionnelles visent à encadrer le risque opérationnel et à garantir la sécurité des transactions.

Ce nouveau jalon s'inscrit dans un effort plus large de modernisation de la Bourse de Casablanca, qui ambitionne depuis plusieurs années de renforcer sa compétitivité à l'échelle continentale et d'attirer davantage de capitaux.

Outre sa transformation en société holding, la place a renforcé sa gamme d'indices, mis en place des mécanismes de cotation plus performants et digitalisé nombre de ses services. L'introduction de produits dérivés tels que le contrat à terme sur le MASI 20 constitue une brique essentielle dans cette architecture, en apportant au marché une plus grande profondeur et en répondant à des besoins jusque-là non couverts.

Alors que la Bourse de Casablanca s'efforce de capter une épargne plus diversifiée et de mieux jouer son rôle de financement de l'économie réelle, ce type de produit contribuera à en faire un marché plus dynamique, plus moderne et mieux connecté aux enjeux financiers contemporains.

Par Othman Sentassy (MAP)

L'AMCI organise un cycle de renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème entrepreneurial et de l'investissement en Mauritanie

L'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) et l'Agence belge de coopération internationale (Enabel) ont organisé, du 19 au 21 courant à Nouakchott, un cycle de renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème entrepreneurial et de l'investissement en Mauritanie.

Ce cycle, financé par l'Union européenne, s'inscrit dans le cadre du projet de coopération triangulaire "Link Up Africa" réunissant le Maroc, l'Union européenne et des pays africains. Il a été organisé en partenariat

avec l'ambassade du Maroc à Nouakchott et l'Agence de promotion des investissements en Mauritanie (APIM).

La session de Nouakchott, qui a mobilisé l'expertise de l'organisme marocain "Start Up Maroc", a réuni plus de 50 professionnels issus de 20 structures publiques et privées de l'écosystème entrepreneurial mauritanien, rapporte la MAP.

Durant trois jours, les participants ont bénéficié de "master class" articulées autour de quatre grandes phases de l'entrepreneuriat : idéation, prototypage,

mise sur le marché et croissance. L'objectif principal était de transférer un kit d'incubation complet développé dans le cadre du projet Link up Africa, comprenant des outils pédagogiques, des carnets d'ateliers, un guide formateur ainsi qu'une plateforme numérique centralisant les ressources.

Les travaux ont été marqués par une forte participation, des ateliers pratiques, des échanges d'expériences et une dynamique collective axée sur le renforcement des compétences pour structurer durablement les dis-

positifs d'accompagnement existants.

Au-delà de son apport méthodologique, cette mission a constitué un espace d'échange entre experts marocains et mauritaniens, favorisant un dialogue autour des bonnes pratiques, des défis communs et des approches innovantes en matière d'accompagnement entrepreneurial.

Cette diversité de perspectives a enrichi la réflexion sur les leviers à mobiliser pour soutenir l'émergence de startups africaines.

La cérémonie de clôture,

marquée par la remise des certificats de participation, s'est déroulée en présence d'Aïssata Lam, directrice générale de l'APIM, de Hamid Chabar, ambassadeur du Royaume à Nouakchott, de Mouad El Harami, représentant de l'AMCI et de Guedie Kane, représentante d'Enabel en Mauritanie.

A noter que cette session de Nouakchott constitue la deuxième édition du projet après celle organisée à Dakar en avril 2025, qui avait réuni plus de 40 experts et formateurs sénégalais.

Festival de Fès des musiques sacrées du monde

"Le Jardin d'Afrique", une création sur la tragédie des migrants

"Le Jardin d'Afrique", création saisissante sur la tragédie des migrants en Méditerranée, a illuminé la soirée de mardi dans le cadre de la 28^{ème} édition du Festival de Fès des musiques sacrées du monde.

Présentée au jardin historique de Jnan Sbil, l'œuvre du compositeur Benjamin Attahir, interprétée par l'ensemble "Les Illuminations", a offert une méditation musicale et poétique d'une rare intensité. Conçue comme un opéra de chambre en format concert pour douze musiciens, cette pièce a donné une voix émouvante à la mémoire des vies perdues en mer.

Loin des conventions lyriques traditionnelles, l'œuvre de Benjamin Attahir se déploie tel un oratorio des temps modernes, un drame lyrique sans action ni personnages définis, mais porteur d'un message universel d'humanité.

S'inspirant directement du cimetière oecuménique de Zarzis en Tunisie, baptisé "Le Jardin d'Afrique", qui est lui-même une œuvre d'art commémorative dédiée aux migrants morts en mer, la partition explore la douleur de la perte, la quête de dignité et l'impérieuse nécessité de ne pas oublier ces drames humains, donnant une voix artistique à ces "non-dits" et à la mémoire de ces vies perdues.

La musique, sous une apparente austérité atonale, révèle une richesse et une profondeur insoupçonnées,



jouant sur des contrastes sonores saisissants. L'instrumentarium inédit, mêlant modernité et tradition, contribue à cette texture unique, les sonorités terriennes de trois violoncelles dialoguent avec l'éthérée harpe celtique, la flûte traversière, le basson et l'inattendu saxhorn, dont les timbres graves évoquent parfois une plainte sourde. Des percussions, discrètes, mais signifiantes, ponctuent le discours musical.

Les trois voix solistes incarnent trois dimensions distinctes et com-

plémentaires, notamment la description, la poésie et le destin. Elles évoquent aussi symboliquement les trois grandes religions monothéistes, soulignant le caractère oecuménique et universel du propos. Bien qu'en format concert, la présentation n'a pas négligé une dimension visuelle sobre et puissamment symbolique.

La Méditerranée, omniprésente, est évoquée comme un lieu de passage, de danger et de mémoire, tandis que le jardin symbolise un espace de recueillement et de vie

persistante malgré la mort. La performance elle-même s'est déroulée comme une cérémonie musicale et scénique.

Ce rituel a fait du "Jardin d'Afrique" une œuvre à la fois bouleversante, poétique et profondément engagée, transcendant le drame humain par la force expressive de la musique et une symbolique visuelle d'une grande finesse.

Dans une déclaration à la MAP, Aurélie Allexandre d'Albronn, violoncelliste et directrice artistique de l'ensemble "Les Illuminations", a souligné que le choix de cette création s'explique par l'adaptation au lieu exceptionnel qui accueille cette création, à savoir l'emblématique jardin Jnan Sbil à Fès.

Elle a également dévoilé que la particularité de cette soirée est le fait de jouer en plein air. "En tant que musiciens classiques, nous interprétons une œuvre contemporaine extrêmement écrite, à la fois magnifique et très précise. Nous avons donc particulièrement travaillé pour nous adapter à ce cadre, en intégrant ce que la nature nous raconte, dans un dialogue spontané avec elle", précise-t-elle.

Ce dialogue avec la nature du jardin Jnan Sbil a trouvé un écho particulier dans les thèmes de l'œuvre, où la nature elle-même, qu'elle soit marine ou végétale, devient refuge et témoin silencieux des tragédies humaines.

Le GP du 23^{ème} FICAM remporté par "Adress Unknown: Fukushima Now"

Le Grand Prix du Jury VR de la 23^{ème} édition du Festival international de cinéma d'animation de Meknès (FICAM) a été remporté par le long métrage "Adress Unknown: Fukushima Now" de Arif Khan.

Dans la compétition, le Prix du Jury Junior a distingué "Le parfum d'Irak" de Léonard Cohen pour sa richesse visuelle et narrative, tandis que le Prix du Public a été remporté par "Hola Frida" d'André Kadi et Karine Vézina.

Le Prix du Public VR a été décerné à "The river" d'Anabela Costa avec une Mention spéciale du Jury VR à "Play Life" de Žilvinas Naujokas, Vilius Petrauskas, Mantas Pronckus et Donatas Ulvydas.

S'agissant du Grand Prix du Jury Court' Compét', il a été attribué au film "Pubert Jimbob" de Quirjin Dees et le Prix Jeunesse à "Los Carpinchos" d'Al-

fredo Soderguit. Le Prix du Public a récompensé "Cracher dans la soupe" de Chantal Peten, plébiscité par les élèves des cours de langue de l'Institut français du Maroc à Meknès et le Prix Étudiant a été remis à "Intermission" de Milo Bonnard.

Quant au Prix du Jury Junior (élèves du Lycée Paul Valéry et membres du Théâtre des Chamâtes), il est revenu à "La légende du Colibri" de Morgan Devos. Le Prix du Public court-métrage est revenu aussi à "Cracher dans la soupe" de Chantal Peten.

Dans une déclaration à la MAP, la directrice du festival, Ouidade Chraïbi, a indiqué que cette édition a été un succès au vu de la qualité des projections et des invités internationaux qui sont venus d'Afrique, d'Amérique et de l'Europe.

Mme. Chraïbi s'est félicitée également de l'engouement du public dont le

nombre a atteint 16.000 personnes dont 6000 élèves, qui ont bénéficié du visionnage des derniers films d'animation et d'ateliers de formation, ajoutant que cette édition a été enrichie par des formations sur les jeux vidéo dans le respect de la thématique choisie.

Selon les organisateurs, le FICAM reconnu pour sa capacité à rassembler les talents émergents et les maîtres de l'animation, a permis une fusion exaltante entre l'animation et le jeu vidéo, où créatifs et passionnés ont partagé leur amour pour un cinéma d'animation dynamique et innovant.

Cette édition a été marquée par l'avant-première marocaine du film Flow de Gints Zilbalodis, qui "a conquis les festivaliers par son langage visuel singulier, fusion parfaite entre le cinéma d'animation et l'expérience vidéo-ludique.

Tout au long de la semaine, ajoutez-t-

on de même source, la fusion entre animation et jeu vidéo a été au cœur de la programmation dans les formations dispensées à plus de 100 jeunes étudiants venus de tout le Maroc et à travers des conférences, master class et ateliers interactifs menés par des figures de proue des deux secteurs.

Des studios de jeux indépendants, des animateurs reconvertis en game designers et des créateurs hybrides ont partagé leurs visions et expériences, illustrant comment les technologies de l'animation nourrissent désormais les mécaniques narratives du jeu vidéo.

Explorant l'interaction entre cinéma d'animation et jeu vidéo, le festival, placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a connu la participation d'une palette de réalisateurs, d'artistes et de producteurs marocains et étrangers de renom.

Inauguration en grande pompe du "Salon du Maroc" à Dreux

La région de Dakhla-Oued Eddahab à l'honneur

L'ambassadrice de Sa Majesté le Roi en France, Samira Sitail, a inauguré, mercredi à Dreux (région Centre-Val de Loire), "le Salon du Maroc" (21-25 mai), proposant au public un véritable voyage au cœur de l'artisanat, de la gastronomie et des traditions marocaines, avec la région de Dakhla-Oued Eddahab à l'honneur.

A cette occasion, Mme Sitail, accompagnée notamment du maire de Dreux, Pierre-Frédéric Billet, du premier vice-président du Conseil régional de Dakhla-Oued-Eddahab, M'Barek Hammia, du président de la région Centre-Val-de-Loire, François Bonneau, et du président du Conseil communal de Dakhla, Erragheb Hormattollah, a coupé le ruban symbolisant l'inauguration officielle du pavillon marocain.

Organisé par le consulat général du Royaume à Orléans et la ville de Dreux dans le cadre de "L'Année du Maroc à Dreux", un événement qui célèbre les relations franco-marocaines à travers une programmation variée mêlant culture, économie, artisanat et sport, le Salon offre aux petits et grands l'occasion de découvrir les multiples facettes de la culture marocaine : son artisanat exceptionnel, sa gastronomie raffinée, ses musiques envoûtantes, ainsi que ses traditions séculaires, à travers des expositions, des conférences, des animations folkloriques et des dégustations.

S'exprimant à cette occasion, Mme Sitail a salué la forte présence de la région de Dakhla-Oued Eddahab, à l'honneur.

"La région est largement représentée à travers les différents stands que nous avons parcourus, et où nous avons pu mesurer tout ce que ces régions marocaines entendent offrir au reste du monde", a-t-elle fait observer.

L'ambassadrice a, en outre, mis en exergue le rôle important des Marocains établis en France, notamment à Dreux et dans sa région, les qualifiant de "partie prenante de ce qu'est l'image du Maroc aujourd'hui en France".

De son côté, le maire de Dreux a mis en avant, dans une déclaration à la MAP, l'importance que revêt cette édition du Salon, dans une ville qui entretient "un lien historique et humain fort" avec le Maroc.

"La ville de Dreux met tous les ans un pays à l'honneur. Cette année, c'est le Royaume du Maroc", a dit M. Billet, avec une journée d'ouverture marquée par la mise à l'honneur de la région de Dakhla-Oued Eddahab, qu'il a qualifiée de "stratégique" et "en plein boom économique".

Dakhla est "une ville avec laquelle nous allons nous rapprocher", a-t-il affirmé, annonçant la signature prochaine

d'un pacte d'amitié, suivi d'un jumelage.

Pour sa part, le président de la région Centre-Val-de-Loire, a souligné que la mise à l'honneur du Maroc constitue "une manière de marquer l'importance de la présence des Marocains dans notre région (plus de 50.000)".

Il a salué "un très beau mouvement autour de l'artisanat et des productions locales", révélateur, selon lui, de "la dynamique d'une culture marocaine vivante, en Centre-Val-de-Loire".

Le premier vice-président du Conseil régional de Dakhla-Oued-Eddahab, a, quant à lui, mis l'accent sur l'opportunité offerte par ce Salon pour mettre en avant les produits du terroir de la région, ainsi que la richesse culturelle et patrimoniale du Royaume.

"Cette participation permet de mettre en lumière le potentiel économique et les nombreuses opportunités d'investisse-

ment qu'offre notre région", a, en outre, indiqué M. Hammia, soulignant l'engagement de la région à contribuer au renforcement des relations entre le Maroc et la France.

"C'est une opportunité très importante pour nous, élus locaux de la région de Dakhla-Oued Eddahab, pour explorer les possibilités de coopération décentralisée entre nos deux villes, Dreux et Dakhla", a, relevé, de son côté, le président du Conseil communal de Dakhla.

Plus de 120 exposants des douze régions du Royaume présentent dans le cadre de ce Salon des produits artisanaux allant des tapis faits main aux poteries et bijoux traditionnels. Des ateliers interactifs permettent aussi au public de découvrir la cuisine du Maroc, ses musiques traditionnelles, d'explorer la calligraphie arabe ou encore de s'initier aux rituels de beauté marocains.

Des conférences animées par des experts sur des thèmes variés liés à la culture, l'histoire et l'actualité du Maroc sont également au menu de cette manifestation. Des défilés de caftan et des spectacles de musique sont également prévus dans le cadre de cet événement, qui mettra chaque jour une nouvelle région du Royaume à l'honneur, ainsi que des animations spécialement conçues pour les enfants.

Lancée en janvier dernier, "L'Année du Maroc à Dreux" a pour objectif de "mettre en valeur les richesses humaines des deux pays dans une ville symbole de l'amitié franco-marocaine". Tout au long des mois à venir, la ville française continuera de vibrer aux rythmes et aux couleurs du Royaume à travers une programmation économique, sportive et culturelle.



L'exposition "Promenade mathématique à travers Al-Andalus" s'installe au Palais El Badii à Marrakech

L'exposition "Promenade mathématique à travers Al-Andalus" a ouvert ses portes mardi au Palais El Badii à Marrakech, dans le cadre des célébrations du Mois du patrimoine.

Organisée par l'Institut Cervantès de Marrakech, en partenariat avec la Direction régionale de la culture de Marrakech-Safi, cette exposition propose plus de 20 panneaux explicatifs qui révèlent aux visiteurs comment les arts et les sciences se sont rencontrés dans l'architecture andalouse, en mettant en lumière sa dimension symbolique et sa rigueur mathématique.

L'exposition, organisée en collaboration avec l'Association Turath et l'Académie Toubkal pour les recherches et les études sociales, ainsi que le Centre de la mémoire de Marrakech pour le patrimoine et la culture, se penche sur l'étude des systèmes ornementaux, des structures géométriques et des mosaïques, à travers

l'usage de techniques modernes telles que la photogrammétrie, la réalité virtuelle et la génération algorithmique, révélant ainsi la richesse et l'avancée scientifique de cette culture à son époque.

Cet événement artistique qui se poursuit jusqu'au 10 juin prochain, propose une promenade, virtuelle et/ou en présentiel, à travers l'Alhambra de Grenade, la Mosquée et la Synagogue de Cordoue, l'Alcazar royal, la Tour de l'Or, la Giralda et les portes de la Cathédrale de Séville, afin d'offrir une nouvelle lecture de ce patrimoine en intégrant, grâce à des outils technologiques (Exploria Ciencia, Modèles 3D, Fabrication numérique et GeoGebra), science, art et histoire.

Dans une déclaration à la MAP, Hasna El Haddaoui, conservatrice du Palais El Badii, a précisé que cette exposition, conçue par la Fondation "Descubre", vise à mettre en lumière l'aspect mathéma-

tique et architectural de plusieurs édifices historiques, tels que l'Alhambra, la mosquée de Cordoue, le minaret de la Giralda, et d'autres monuments islamiques andalous.

Cet événement vise à combiner l'art et la science à travers 23 panneaux qui illustrent l'empreinte unique du patrimoine matériel islamique andalou, en particulier durant les périodes omeyyade, almoravide et almohade, a-t-elle ajouté.

L'organisation de l'exposition au sein de ce site emblématique contribue à renforcer la valeur de ce monument historique, qui accueille tout au long de l'année divers événements patrimoniaux et artistiques, notamment durant le Mois du patrimoine, a-t-elle fait observer.

De son côté, le directeur de l'Institut Cervantès de Marrakech, Miguel Ángel Sanjosé Ribera, a souligné que cette exposition représente une occasion pour mettre

en avant le patrimoine commun entre l'Espagne et le Maroc, tout en offrant aux visiteurs une exploration de monuments andalous.

"À travers l'organisation de cette exposition, l'Institut Cervantès démontre son engagement en faveur du renforcement des échanges culturels et scientifiques entre les deux pays, et sa volonté de consolider les liens historiques et humains entre les deux rives de la Méditerranée, tissés au fil des siècles", a-t-il insisté.

A noter que cette activité culturelle s'inscrit dans le cadre du projet "Paseos Matemáticos", lancé par la Fondation "Descubre", en partenariat avec plusieurs universités et institutions académiques et culturelles de la région andalouse, avec le soutien des Instituts Cervantès à travers l'organisation de ses étapes internationales dans les pays d'Afrique du Nord.

Mots flechés

SERMON	MORCEAU DE MUSIQUE	AVANT MIDI BOIRE	NOTE	OUTRE MESURE	LITHIUM	FLÂNER CARDINAUX	COUCHE
BONNES							
EN CAMPAGNE	OIGNON				FAIRE SON NID	BENÊT	
							INTACT
BOUT EN TRANSE		LA FÊTE AU STADE	S'INFORMER			POULIE CURIOSITÉ	
	SUCRE			GRECQUE CHROME		EN ENTIER	
FER MOLLUSQUE				CESSATION			
	MARCHER SODIUM					JUSANT	RÈGLE PLATE
LIE PIGE		ABÎMAS VEINE		DONNE			
ESPIONS BISMUTH					DÉGÉNÉRÉ		
	DEMEURÉ EN ROUTE			QUARTIER DE BANGUI	FIN DE VERBE EN ARGOT		GRECQUE VIEILLE CITÉ
TRIBUN						BOULEVERSÉ	
POSSÉSSIF			AUSTÉRITÉ				

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

PREMIER AU MONDE	MUSULMAN	O'BYN	BRASIN	SCANDINAVE	LES DENTS LETTRES DE COULEUR	NOMME DE POISSON	DE BRIN	EN BRIN	LETTRES DE	N'	VENUES AU MONDE	TOUS DE BOULE
A	C	O	U	C	H	E	M	E	N	T		
ORDONNANCE EN SOLAIRE	ORDINAIRE											
LIÈRES	LA	SOC										
ATTORNER	F	A	T	R	E	B	O					
ÂGE	E	R	E	A	R	D	E	N	T			
PARTE EN DRO	U	O	N	O	G	I	N					
TOUS LES	A	R	C	H	E	P	E	R	O	N	E	
N	A	M	C	I	A	C						
RELÈVE	S	P	I	R	A	L	E	A	G	E	R	E
CHASSE DE	E	I	E	V	E	N	T	A	L			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia
 Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab
 Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouathiy
 Mourad Tabet
 Wafaa Mejjoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Meftah
 Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi
 Directeur artistique
 Fouad Ezzafir
 Service technique
 Khadija Sâbi (Responsable)
 Myriem Rehane
 Khadija Halafi
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmandi
 Révision
 Abdelmoumeïn Warrach
 Secrétariat
 Asmaa Tabaa
 Photographe
 Ahmed Laarak
 Correspondants
 Ahmadou El Katab (Lalyoune)
 Abdelali khallad (Essaouira)
 Collaborateurs
 Chouaib Sahnoun
 Khalil Benmouya
 Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc
 E-mail: Liberation@libe.ma
 Téléphone: 0522 61.94.04
 Fax de la rédaction: 0522 62.09.72
 Service annonces et publicité
 E-mail: annoncesliberation@libe.ma
 Youssef El Galis
 Mouna El Youssoufi
 Loubna Baghdadi
 Latifa Mounib
 Rkia Ait Dahman
 Siham Zaïher
 Fadwa Choukri
 44, Avenue des E.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60 23 44
 Fax: 0522 31.28.10
 Imprimerie
 Les Editions Maghebines
 Distribution
 SAPRESS
 Dossier de presse 130/64
 Site web: www.libe.ma
 Journal Libération
 Libération Maroc


Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3					■					
4				■						
5	■					■				■
6		■					■			
7				■						
8		■					■			
9			■				■			
10								■		

HORIZONTALEMENT

- 1- L'art de la sculpture
- 2- Tours
- 3- Choisira - Glaciation
- 4- Vendu - Agile
- 5- Prophète hébreu - Erbium
- 6- Défini - Amérindien - Suit le titre
- 7- Dépité - Patrie de Paris
- 8- Caché - Touchée - Non-recevoir
- 9- Terre en mer - Ville de Chaldée - Saison
- 10- Ils ont leur mur à Paris

VERTICALEMENT

- 1- Qui s'occupe de la seule théorie
- 2- Petit écran - Concurrent
- 3- Sec - Préposition retournée
- 4- Cagnotte
- 5- Union gelée - Renvoi - Cloison
- 6- Règle - Décodage
- 7- Foyer - Lopin
- 8- Diapré
- 9- Limités
- 10- Crochet - Forme d'être

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	L	U	R	I	V	O	Q	U	E
2	R	O	T	U	L	E	■	U	T	E
3	O	C	■	D	E	R	M	E	■	S
4	P	A	R	E	■	B	O	L	E	T
5	O	L	E	■	F	E	R	■	M	I
6	R	■	P	U	R	■	M	O	■	■
7	T	E	R	R	I	T	O	I	R	E
8	I	C	I	■	S	E	N	S	■	M
9	O	U	S	T	E	■	S	I	T	E
10	N	■	E	I	R	E	■	F	U	T

Grilles de sudoku

Facile

3	4		9		6	7		
	5	1	7			9	8	
			2					3
8		3	5	2				
5			6	7				2
				3	9	4		1
2					5			
1	9				2	6	8	
4	8			6		3		5

Moyen

	4	8		2		3	9	
			1					
3				4			2	
2			8				5	
5	6					4		1
	9				4			8
	6			9				2
					5			
7	2		4			3	1	

Difficile

			8					
9		4	2		1			
2			4		5			
4					7			
	6	8	9		3	4	5	
		3						6
	6		7					3
		7			2	9		8
					1			

Expert

6			2	8				
					5			2
			6			4	8	
2	5		1					
		1		6		8		
					7		5	1
	3	5			2			
4			8					
				1	9			4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	9	3	8	4	2	5	1	7
2	1	4	7	9	5	6	3	8
7	8	5	6	3	1	2	9	4
9	2	7	1	8	3	4	5	6
3	4	1	5	6	7	8	2	9
5	6	8	4	2	9	1	7	3
4	3	9	2	1	6	7	8	5
8	5	2	3	7	4	9	6	1
1	7	6	9	5	8	3	4	2

Moyen

7	6	5	8	9	4	1	3	2
9	3	4	1	5	2	8	6	7
2	8	1	7	3	6	9	5	4
4	7	2	9	6	5	3	8	1
6	1	3	2	7	8	4	9	5
8	5	9	4	1	3	2	7	6
1	2	6	3	8	7	5	4	9
5	9	8	6	4	1	7	2	3
3	4	7	5	2	9	6	1	8

Difficile

6	3	1	9	2	7	4	8	5
9	4	5	1	3	8	6	2	7
8	7	2	4	5	6	1	9	3
2	9	7	3	8	1	5	6	4
5	8	4	7	6	2	9	3	1
3	1	6	5	9	4	2	7	8
7	2	8	6	4	5	3	1	9
4	6	9	8	1	3	7	5	2
1	5	3	2	7	9	8	4	6

Expert

9	3	5	1	2	7	4	8	6
4	7	6	9	5	8	2	1	3
8	2	1	6	3	4	5	9	7
6	9	2	7	8	1	3	4	5
5	1	4	2	9	3	7	6	8
7	8	3	4	6	5	9	2	1
2	6	7	5	1	9	8	3	4
1	5	8	3	4	2	6	7	9
3	4	9	8	7	6	1	5	2

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA PECHE MARI-
TIME, DU DEVELOPPE-
MENT RURAL ET DES
EAUX ET FORÊTS
DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE
DE RABAT - SALE - KE-
NITRA ECOLE D'AGRI-
CULTURE DE TEMRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 5/2025/EAT
DU 17 JUIN 2025
(Séance publique)

Le 17 juin 2025 à dix heures (10 H), il sera procédé dans la salle des réunions de l'Ecole d'Agriculture de Témara, Commune de Mers El kheir - Préfecture de Skhirat - Témara, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°5/2025/EAT du 17 juin 2025 pour l'achat de matériel de pédagogie destiné à la halle technologique de l'Ecole d'Agriculture de Témara, commune de Mers El kheir - Préfecture de Skhirat - Témara (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent trente mille dirhams toutes taxes comprises (330.000,00 MAD TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six mille cinq cents Dirhams (6 500,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hidja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les prospectus, notices, catalogues et documentation technique en langue française exigés par l'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de l'Ecole d'Agriculture de Témara, le 16 juin 2025 au plus tard à 15 Heures ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 6 et 15 du règlement de consultation.
N° 3345/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA PECHE

MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS INSTITUT
NATIONAL DE LA RE-
CHERCHE AGRONO-
MIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE OUIDJA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX
N°03/2025/CRRAO

Le Lundi 16 Juin 2025 à 12 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à : avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°03/2025/CRRAO pour l'achat de produits chimiques, produits phytosanitaires et engrais pour les unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Oujda en quatre (4) lots :

Lot N°1 : Produits chimiques pour analyse.
Lot N°2 : Produits chimiques pour sérologie et biologie moléculaire.
Lot N°3 : Produits phytosanitaires.
Lot N°4 : Engrais.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot n°1 : Huit Mille Cinq Cent Dirhams (8 500,00 DH)
- Lot n°2 : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 DH).
- Lot n°3 : Six Cent Dirhams (600,00 DH).
- Lot n°4 : Huit Cent Dirhams (800,00 DH).

La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1 : Quatre Cent Trente Huit Mille Huit Cent Quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises (438 804,00 DH TTC) ;
- Lot N°2 : Deux Cent Cinquante Sept Mille Cent Soixante Douze Dirhams Toutes Taxes Comprises (257 172,00 DH TTC) ;
- Lot N°3 : Trente Deux Mille Deux Cent Soixante Dirhams Toutes Taxes Comprises (32 260,00 DH TTC) ;
- Lot N°4 : Quarante Trois Mille Deux Cent Vingt Dirhams Toutes Taxes Comprises (43 220,00 DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, confor-

mément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 3346/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA PECHE
MARIITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES
EAUX ET FORETS
INSTITUT NATIONAL
DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE
LA RECHERCHE AGRO-
NOMIQUE OUIDJA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT NA-
TIONAL SUR OFFRES
DE PRIX

N°02/2025/CRRAO
RESERVE AUX TRES PE-
TITES, PETITES ET
MOYENNES ENTRE-
PRISES NATIONALES,
AUX COOPERATIVES
OU UNE UNION DE CO-
OPERATIVES ET AUX
AUTO-ENTREPRENEURS

Le Lundi 16 Juin 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à :

avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°02/2025/CRRAO pour l'achat de petit outillage et des consommables de laboratoire pour les unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Oujda en deux lots :

- Lot N°1 : Verrière de laboratoire
- Lot N°2 : Outillage de laboratoire
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot n°1 : Trois Mille Cinq Cent Dirhams (3 500,00 DH) ;
- Lot n°2 : Neuf Mille Dirhams (9 000,00 DH).
La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1 : Cent Quatre Vingt Dix Mille Cinq Cent Quatre Vingt Cinq Dirhams et Vingt Centimes Toutes Taxes Comprises (190 585,20 DH TTC) ;
- Lot N°2 : Quatre Cent Cinquante Deux Mille Cinq Cent Quatre Vingt Six Dirhams Toutes Taxes Comprises (452 586,00 DH TTC) ;
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, confor-

mément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et

moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs, en application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 3347/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية

إعلان عن تنظيم طلب عروض رقم 2025/02
لكراء عقارات مملوكة للجماعات السالفة لإنتاج مشاريع فلاحيّة

علن وزارة الداخلية عن تنظيم طلب عروض لإكراه كراء عقارات مملوكة للجماعات السالفة التابعة لبلديات تحت إشراف مكناس - آيت بوغلي قصد إنجاز مشاريع استثمارية في المجال الفلاحي كما في ميدان الجدول التالي.

اسم التكتل	الجماعة السالفة	التاريخ	العمالة أو الإقليم	القيود	القيود	رقم التغطية	موقع العقار		التميز الاستراتيجي للقرارة
							Y	X	
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL6	199592,69	599668,51	1	4
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL10	199146,87	600796,42	9	8
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL13	179733,11	600383,96	7	1
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL15	191948,11	599977,47	3	5
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL18	191958,16	600736,86	6	8
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL22	191325,80	601111,16	6	6
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL26	191953,29	601736,07	8	4
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL28	190418,16	601514,66	3	7
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL29	190670,14	601958,88	2	5
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL39	190960,31	602459,93	3	7
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL31	192253,83	603238,34	8	8
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL32	191928,24	603633,47	5	8
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL36	191983,42	605094,09	6	7
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL37	191918,25	604338,46	2	5
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL38	191648,99	604095,18	4	6
أحميحي التعدادي	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL39	194238	606394	8	4
تعدادات	تعدادات	تعدادات	تعدادات	تعدادات	تعدادات	21963,32	512843,86	8	4
بوغولوش	رسم عقاري	محدث	آيت ازاك	كرويس تلالين	PL4	215883,36	512544,87	1	9

يمكن الاطلاع على التفاصيل الوافية لهذه العقارات وسحب فقرات التعهدات المتعلقة بهذه العملية من قسم الشؤون القروية بمجالدة إقليم مكناس، أو تعبئتها (فقرات التعهدات) من الموقع الإلكتروني بشؤون الشؤون القروية www.marchespublics.gov.ma وتزويد من المعلومات بذكر الاتصال عبر الهاتف بالرقم 0333360865 ويمكن المتكلمين إيداع الطلبات مقابل وصل، لدى قسم الشؤون القروية، بمجالدة تكتل الجماعات العمومية بمقر مجالدة إقليم مكناس، ابتداء من تاريخ 20 ماي 2025، على الساعة التاسعة والتعريف صباحا كحدود لدى قبول العروض إلى غاية تاريخ 11 جويلية 2025، على الساعة الواحدة والنصف، إلا أن الذي هو أمر الجاهل للقول القلقة، وسنقدم لجنة فتح الأظرفة يوم 16 جويلية 2025 على الساعة العاشرة عشرة صباحا، بقاعة الاجتماعات بالمجالدة.

N° 255/PC

SETRADIB
SARL. AU, RC : 753.
AL HOCEIMA
Cession des parts
En date du 16/05/2025 il a été décidé la cession de la totalité des parts de la société SETRADIB selon un acte ssp et ce comme suit :
-La cession de 300 parts sociales du 100 dh chacune de Mr **ETTALHAOUI JAMAL**, CIN n° : R274886, à Mr **JABRI MOHAMMED**, CIN n° : T204474 qui devient le seul associé de la société
-La nomination de Mr **JABRI MOHAMMED**, Comme gérant unique au lieu de Mr **ETTALHAOUI JAMAL** démissionné définitivement de ladite gérance
La modification a été effectuée au greffier de tribunal de commerce de AL HOCEIMA

N° 3348/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
N° : 50/2025/B.G/PAZ
Le 18 Juin 2025 à 11H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture d'offre ouvert national sur offre de prix pour : Achat de matériel Informatique et de logiciel pour :
les services du Secrétariat Général de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Cinquante Mille Quatre Cents dirhams 00 centimes (650 400,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : douze mille dirhams, 00 Cts (12.000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma
Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.

N° 3349/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
N° : 58/2025/INDH/PAZ
Le 16 Juin 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Etudes Géotechniques, suivi et contrôle de qualité des travaux de 105 unités préscolaires au niveau de la Province d'Azilal
- Construction de 26 unités préscolaires au niveau des communes : Zaouit Ahan-sal, Agoudi N'khir, Tamda Noumerciid, Tabant, Ait Bououlli, Ait Abbass, Ait M'hamed
- Construction de 26 unités préscolaires au niveau des communes : Rfala, Moulay Aissa Ben Idriss, Taounza, Bni hassan, Bzou, Foum

DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
N° : 49/2025/B.G/PAZ
Le 18 Juin 2025 à 12H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture du plis relatif à l'appel d'offre ouvert national sur offre de prix pour :
Achat de matériel et mobilier de bureau au profit du secrétariat général de la Province d'Azilal
Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit Cent Trente-Quatre Mille Huit Cent Cinquante-Deux dirhams 00 centimes (834 852,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille dirhams, 00 Cts (15.000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma
Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.

N° 3350/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
N° : 58/2025/INDH/PAZ
Le 16 Juin 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
Etudes Géotechniques, suivi et contrôle de qualité des travaux de 105 unités préscolaires au niveau de la Province d'Azilal
- Construction de 26 unités préscolaires au niveau des communes : Zaouit Ahan-sal, Agoudi N'khir, Tamda Noumerciid, Tabant, Ait Bououlli, Ait Abbass, Ait M'hamed
- Construction de 26 unités préscolaires au niveau des communes : Rfala, Moulay Aissa Ben Idriss, Taounza, Bni hassan, Bzou, Foum

N° 3351/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION FES-MEKNES
PROVINCE
DE BOULEMANE
CAIDAT OUTAT EL HAJ
COMMUNE EL ORJANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
SUR OFFRE DES
PRIX N° : 06/CEO/2025
Le 04 Juin 2025 à 11 h 00 min, il sera procédé dans la salle de réunions de la Commune EL ORJANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° : 06/CEO/2025, relatif à l'ACHAT D'UNE TENTE ET SES EQUIPEMENTS.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre-vingt-douze mille huit cent quatre-vingts dirhams et zéro centime (92 880,00dhs).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Mille huit cents dirhams et zéro centime (1 800,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Jemaa, Tabia, Ait Taguella
- Construction de 26 unités préscolaires au niveau des communes : Ait Majden ouaoula, Ait Blal, Sidi Boukhlef, Tifni, Tisqui, Rfala
- Construction de 27 unités préscolaires au niveau des communes : Anzou, Ait Tamlil, Ait Oumdis, Tidili Fetouaka, Sidi Yaacoub, Tilouguit, Anergui, Ait Mazigh, Ououizeght, Ait Oukabli, Bni Ayat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Deux cent vingt six mille huit cent dirhams, 00 Cts (226.800,00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille cinq cent dirhams, 00 Cts (4.500,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3351/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION FES-MEKNES
PROVINCE
DE BOULEMANE
CAIDAT OUTAT EL HAJ
COMMUNE EL ORJANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIE
SUR OFFRE DES
PRIX N° : 06/CEO/2025
Le 04 Juin 2025 à 11 h 00 min, il sera procédé dans la salle de réunions de la Commune EL ORJANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° : 06/CEO/2025, relatif à l'ACHAT D'UNE TENTE ET SES EQUIPEMENTS.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation du coût des prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Cent onze mille trois cent vingt neuf Dirhams 22 centimes (111329,22 DH TTC).
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille dirhams (2 000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Beni-Mellal_Khénifra
Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°19/2025/DPA/4/SAHA Du 18/06/2025 A 10 Heures

Le 18/06/2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°19/2025/DPA/4/SAHA du 18/06/2025 à 10 Heures

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchéspublics.gov.ma
• L'estimation du coût des prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Cent onze mille trois cent vingt neuf Dirhams 22 centimes (111329,22 DH TTC).
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille dirhams (2 000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

N° 3353/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION ADMINISTRATIVE, ECONOMIQUE ET FINANCIERE
SERVICE DU BUDGET, COMPTABILITÉ ET DES MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert national N° 10/2025
Le 26/06/2025 à 11 h du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'El kelaa des Sraghna sis à la ville d'El kelaa Sraghna à

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 10/2025 pour TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATIONS COURANTS DE RESEAUX ET D'INSTALLATION D'ELECTRICITE A LA VILLE D'EL KELAA DES SRAGHNA - PROVINCE ELKELAA SRAGHNA - REGION MARRAKECH-SAFL.
Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5.303.190,00 DH (Cinq millions trois cent trois mille cent quatre-vingt-dix Dhs, 00 cts).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 100 000,00 DH (Cent mille dh)
Les concurrents doivent soumissionner par voie électronique dans portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.
Les prospectus, fiches techniques et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le service des marchés de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 des règlements de la consultation.

N° 3354/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE MOULAY YACOUB
COMMUNE AIN CHKEF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX N° : 05/CAC/2025
Le Mercredi 25 Juin 2025 à 09H00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions au siège de la commune Aïn Chkef à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°05/CAC/2025 concernant les : TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIES A LA COMMUNE AIN CHKEF -PROVINCE MOULAY YACOUB-

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE MOULAY YACOUB
COMMUNE AIN CHKEF

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DES PRIX N° : 05/CAC/2025

Le Mercredi 25 Juin 2025 à 09H00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions au siège de la commune Aïn Chkef à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°05/CAC/2025 concernant les : TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIES A LA COMMUNE AIN CHKEF -PROVINCE MOULAY YACOUB-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions cinq cent quarante-six mille quatre cent Dirhams (2 546 400,00DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinquante mille dirhams (50 000,00 DHS).

Il est exigé des concurrents pour le présent appel d'offres ouvert national, de présenter dans le dossier technique exigé dans le règlement de consultation, une copie du certificat de qualification et de classification dans les secteurs suivants :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B:Travaux routiers et voirie urbaine	4	B.6 Assises traitées et enrobés à chaud

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 135 du décret relatif aux marchés publics N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) et l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget N°1692-23 du 04 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics »

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation

Le Président de la Commune
Ain Chkef
N° 3355/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE
BENI MELLAL
CAIDAT OULED YAICH
COMMUNE
OULED YAICH

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix
 N° : 05 /CTOY/2025

Le 12/06/2025 à 10 heure, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune Ouled Yaich province de Béni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° : 05 /CTOY/2025 du 12/06/2025 pour : Points d'eau publiques : Aménagement du réservoir d'eau situé au centre Ouled Yaich commune Ouled Yaich province de Béni Mellal. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 72 420,00 Dhs (soixante-douze mille quatre cent vingt dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 400,00 Dhs (mille quatre cents Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail

des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de consultation.

N° 3356/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
-FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES-EL JADIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SIMPLIFIE

N° 02/FLSHJ/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le Mardi 03 Juin 2025, à 09h30, il sera procédé, au siège de la présidence de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida sise à l'avenue Jabrane Khalil Jabrane El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert simplifié, sur offres de prix intitulé ACHAT DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT POUR LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à SEPT MILLE CINQ CENT DIRHAMS (7500,00 DH).

L'estimation du coût des prestations établi par le maître d'ouvrage s'élève à TROIS CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE DIRHAMS TTC (378 000,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent : Envoyer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de consultation.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques seront remises au service des affaires économiques de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida, au plus tard à 16h, le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

N° 3357/PA

CRYSTAL ROAD

Siège social :
 RESIDENCE PRIMA
 OFFICE N 105 APPT 16
 ETG 3 ANGLE 11
 JANVIER ET MOSTAFA
 MAANI Casablanca.

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 22/04/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

* Objet : la société a pour objet directement : -Transport de marchandise pour le compte d'autrui - Le trans-

port national et international de marchandise - La location et la sous location de tout matériel de transport à toute personne ou société. * Dénomination : « CRYSTAL ROAD » * Siège : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1.000 parts de 100,00 DHS toutes libérées, répartie comme suit : Monsieur ALSAHLA ZIYAD : 1000 PARTS. -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Monsieur ALSAHLA ZIYAD pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 972605 en date du 20/05/2025, RC N° 677783.

N° 3358/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
DAKHLA OUED
EDDAHAB
PROVINCE
OUED EDDAHAB
CERCLE EL ARGOUB
CAIDAT IMLILI
COMMUNE TERRITO-
RIALE IMLILI
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRES DES PRIX
 N° : 05 /2025/CI

Le 17/06/2025 à 11h, il sera procédé à la salle de la réunion au siège de la commune Imlili à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif aux travaux de

construction d'un dépôt au nouveau centre Imlili.

Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est de 9 000,00 dh (neuf mille dirhams 00cts).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent soixante-dix mille trois cent quarante dirhams et zero cts (470 340,00Dhs) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

• déposer leur dossier par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3359/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
 Département de la Jeunesse

Direction provinciale Taza
 Avis appel d'offres ouvert simplifié N°: 02/2025

Le 12/6/2025 à 10 H 00, il sera procédé, au Bureau de Mr le directeur provincial de la jeunesse TAZA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix en séance publique. Concernant : Prestations De Transport Des

Bénéficiaires Des colonies De Vacances Bab Boudir Et Admam et autre établissement Au Titre De L'année 2025 Relevant De La Direction Provinciale département De La Jeunesse à Taza - Lot Unique-province de Taza

Le dossier d'appel d'offres doit télécharger à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à (3 900,00 dh) trois Mille neuf cent Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt Dirhams (199 920,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du Règlement de Consultation.

N° 3360/PA

ROYAUME DU MAROC
 AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUIR-ZIZ-RHÉRIS
 الْوَحْدَةُ الْهَيْدْرَاوْلِيْكَةُ الْوَحْدَةُ الْهَيْدْرَاوْلِيْكَةُ



المصلحة المغربية
 وصيانة الحوض المائي
 لشبكة زيز-رهرس

المصلحة المغربية
 وزارة الداخلية
 جهة مكناس ماسة
 إقليم تارودانت
 دائرة تالوين
 جماعة ائغدي

AVIS RECTIFICATIF n°1 DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°39/2025/ABH-GZR

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert N°39/2025/ABH-GZR du 12/06/2025 à 10h00min relatif à : **TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX SEUILS AU NIVEAU DES SITES : IMIN OUKKA (CT AIT OUALLAL), ET ALMOU (CT TAGHBALT), POUR LA RECHARGE ARTIFICIELLE DE LA NAPPE ALLUVIALE DE TAGHBALT, PROVINCE DE ZAGORA, a été rectifié comme suit :**

- ✓ **Au lieu de l'expression :**
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 6 033 000,00DHS (Six Millions Trente-Trois Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises).
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 120 000,00 DHS (Cent Ving Mille Dirhams).
- ✓ **Lire :**
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 5 888 400,00DHS (Cinq Million Huit Cents Quatre-Vingt-Huit Mille Quatre Cents Dirhams. Toutes Taxes Comprises).
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 110 000,00 DHS (Cent Dix Mille Dirhams).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les autres dispositions de l'avis d'appel d'offres publié le 21/05/2025 au journal **LIBERATION N°10516**, et au journal **RISSALAT AL OUMMA N°13045** restent inchangées.

وكالة الحوض المائي زيز-رهرس، شارع مولاي علي الشريف، ص.ب: 18 - إرشادية
 Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rhéris, B.P : 18, Boulevard Moulay Ali Cherif - Errachidia
 Contact: abhgpr@gmail.com - www.abhgpr.ma **N° 3362/PA**

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Région de Sous- Massa
 Province de Taroudant
 Cercle de Taliouine
 Commune d'Igudi



المصلحة المغربية
 وزارة الداخلية
 جهة مكناس ماسة
 إقليم تارودانت
 دائرة تالوين
 جماعة ائغدي

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°05/IG/2025

Le Lundi 23 Juin 2025 à 11 heure , il Sera Procédé, Dans Le Bureau Du Président de la commune d'Igudi Province de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°05/IG/2025 du pour objet :Acquisition d'une ambulance 4x4 équipée au profit de la commune D'Igudi Province Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse:www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation de coût d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de Cinq cent vingt cinq mille dirhams Toute Taxes Comprises (525.000,00 dhs TTC) .
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : sept mille dirhams (7.000,00 dhs).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et article 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- Les concurrents doivent déposer les prospectus, notices au bureau d'ordre de la commune le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis au plus tard ou remis séance tenante au président de la commission.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 4 et 09 du règlement d consultation.

Fait à Igudi Le :12/05/2025

Le Président de la commune



Le Président
 Lahcen SOUSKOU **N° 3361/PA**

Royaume du Maroc
Fédération Royale
Marocaine de Golf
Royal Golf Rabat
Dar Es Salam
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERTES
N° 02/2025/PR.RGDES
Le 04/06/2025 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant la réalisation des travaux d'un système d'arrosage informatisé et un réseau de drainage du parcours vert extension au Royal Golf Dar Es Salam, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de l'Administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cent soixante mille dirhams (160 000,00 dhs) dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Douze million seize mille neuf cent cinquante dirhams toutes taxes comprises (12 016 950,00 Dhs TTTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
➤ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux précités ;

➤ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'Administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam ;

➤ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N° 3370/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
« Au rabais ou à majoration » N°: 30/INV/2025 (Séance publique)

Le 17/06/2025 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jnane Harti, guéiz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national « Au rabais ou à majoration » ayant pour objet : Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée collégial LAGOUASSEM (C.T TASSALANTE) en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître

d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 284 558,00DH (Un million deux cent quatre-vingt-deux mille cinq cent cinquante-huit dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 25 600,00 DH (Vingt-cinq mille six cents dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 3371/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 59/2025/B.G/PAZ
Le 19 Juin 2025 à 12H ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : Travaux d'aménagement au siège de la province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois millions cent quatre-vingt mille sept cent quatre-vingt dirhams, 00 Cts (3.180.780,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante-trois mille dirhams, 00 Cts (63.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3373/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL
N° : 57/2025/B.G/PAZ
Le 19 Juin 2025 à 11H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture du plis relatif à l'appel d'offre ouvert national sur offre de prix pour : Achat de matériel Informatique et de logiciel au profit des Postes de commandement de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du

portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Soixante-Dix-Neuf Mille Cent Quatre-Vingts dirhams 00 centimes (579 180,00 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze mille dirhams, 00 Cts (11.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.

N° 3372/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL
N° : 56/2025/B.G/PAZ
Le 19 Juin 2025 à 10H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture du plis relatif à l'appel d'offre ouvert national sur offre de prix pour :

-Achat de matériel et mobilier de bureau au profit des Postes de commandement de la province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Neuf Cent Quatre-Vingt-Quatorze Mille Neuf Cent Vingt-Huit dirhams 00 centimes (1 994 928,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente-huit mille dirhams, 00 Cts (38.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général

de la Province d'Azilal, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.

N° 3374/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET
DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 05/2025/INDH

Le 17 Juin 2025 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix ayant pour objet : Aménagement de la liaison routière entre la route non classée Dar Ben Cheikh et le centre de Technologie Appliquée à la commune Temsia, Préfecture Inezgane Ait Melloul. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à 2 377 248,00 Dhs TTC (Deux million trois cent soixante-dix-sept mille deux cent quarante-huit Dirhams, toute taxe comprise).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 Dhs (Quarante mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 3376/PA

CONTRAT DE GERANCE
LIBRE D'UN FOND DE
COMMERCE

En vertu d'un Contrat de Gérance Libre d'un Fond de Commerce en date du 19/05/2025,

Mr EL ABOUTI MORAD titulaire de la CIN R129361, a remis au profit de Mr EL ABOUTI M'HAMED, titulaire de la CIN n° R104336, le droit de gérer librement le bien commercial exploité (EXPLOITANT UN RESTAURANT) un local commercial situé au : CENTRE SIDI BOUAFIF AIT YOUSSEF OU ALI AL HOCEIMA, pour une durée de 1 an à compter de la date : 19/05/2025 au 19/05/2026.

Avec tous les avantages et facilités attachés au bien commercial susnommé, les droits qu'ils lui confèrent et les devoirs qu'ils entraînent, sans exception et sans nécessité d'une déclaration plus détaillée, avec l'avis du gestionnaire, Mr. EL ABOUTI

M'HAMED, qui a déclaré avoir vu le bien commercial objet de ce contrat de Gérance Libre d'un Fond de Commerce et en être satisfait dans l'état dans lequel il se trouve. Sans réserve ni restriction.

N° 3375/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Direction Régionale de Casablanca Settat
Délégation Provinciale de Berrechid
Centre Hospitalier provincial de Berrechid
Avis d'appel d'offres ouvert national à majoration
N° : 03/2025

Le 17 juin 2025 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial de Berrechid, en face de l'École Nationale des sciences appliquées, Berrechid à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert à majoration n°03/2025, Relatif à l'exécution des prestations de gardiennage, surveillance et sécurité des locaux des hôpitaux relevant du Centre Hospitalier de Berrechid ; l'Hôpital Provincial de Berrechid et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de : 1235742,78 dhs (Un million deux cent trente-cinq mille sept cent quarante-deux dirhams soixante-dix-huit centimes).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 23000,00 dhs (Vingt-trois mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3377/PA

« MOKAWALAT OUAJ ET FILS » SARL AU
Société à responsabilité limitée d'associé unique

Au capital de 100.000,00 Dirhams
Siège social : 105 BD RAHAL Meskini 7ème étage Apt71 Casablanca

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/02/2025 à Casablanca, il a été constitué une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes : 1/ La dénomination : La dénomination de la société est « MOKAWALAT OUAJ ET FILS » SARL AU 2/ Siège social : Le siège social est fixé à Casablanca, 105 BD RAHAL MESKINI 7ème étage Apt 71

3/ L'objet social : Travaux divers de construction

4/ Capital social
Le capital social s'élève à cent Mille (100.000,00) Dirhams, divisé en mille (1000) parts sociales de Cent (100) dirhams chacune, souscrites en

totalité intégralement libérées à la souscription.

Ces parts sociales sont attribuées à l'associé comme suit : Mr. SAID OUHAJ : 1000 parts sociales

Soit au total : 1000 Parts sociales

5/ La gérance : Mr Said Ouhaï est nommé gérant unique, pour une durée illimitée.

6/ La signature : La société sera valablement engagée par la signature de Mr SAID OUHAJ

7/ La durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 972050 et l'immatriculation au RC sous le n° 677197 le 19/05/2025.

N°3543/PA

SOCIETE XR4 CAR

« SARL AU »

Société à responsabilité limitée d'associé unique

Au capital de 500.000,00 Dirhams
Siège social : Hay Moulay Abdellah Rue 242 Lot 42 Magasin 46 Ain Chock Casablanca

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-deux avril, l'associé de la société « XR4 CAR », société à responsabilité limitée d'associé unique, au capital de 100.000,00 DHS (cent mille dirhams) divisé en mille parts de 100 DHS (cent dirhams) chacune, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social de la société sur accord unanime.

-Augmentation du capital de la société

- Mise à jour des statuts

Augmentation du capital de la société

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital d'une somme de « Quatre Cent Mille dirhams » (400.000,00 DHS) pour le porter de Cent Mille dirhams (100.000,00 DHS) à Cinq cent mille dirhams (500.000,00 DHS) par apport en numéraire à titre pur et simple.

Cette augmentation de capital est réalisée par moyen de création de Quatre Mille parts sociales (4000 parts) nouvelles à une valeur nominale de Cent (100) dirhams chacune attribuées de la manière suivante :

-A concurrence de Quatre Mille parts

Pour Monsieur Rachid El Bizaoui, ci 4000 Parts sociales
Total au nombre de 4000 Parts sociales

En conséquence de la présente augmentation, le capital social se trouve fixé à la somme de Cinq Cent Mille dirhams (500.000,00 DHS) divisé en Cinq Mille (5.000) parts sociales d'une valeur nominale de Cent (100) dirhams chacune intégralement libérées et réparties entre les associés en proportion de leurs droits, à savoir :

-A concurrence de Cinq Mille parts. Pour Monsieur Rachid El Bizaoui, ci 5000 Parts sociales

Total au nombre de 5000 Parts sociales
Mise à jour des statuts

L'assemblée générale décide la mise à jour des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 13/05/2025 sous le N° 971349.

N°3544/PA

Sport

Calcio

Naples prêt à s'embraser L'Inter espère un miracle



avec son point d'avance et la réception de Cagliari (14e), Naples a tout en mains pour décrocher vendredi un quatrième titre de champion d'Italie, mais cette saison indécise n'est pas à l'abri d'un enième retournement de situation qui sacrerait l'Inter Milan, en déplacement à Côme (10e).

Discrets jusque là, les drapeaux bleus frappés du chiffre 4 sont désormais partout dans les rues de Naples, aux fenêtres des

immeubles des Quartiers espagnols et dans les vitrines des magasins du centre-ville.

La ville se prépare à l'un de ces matches qui la mettent en fusion toute une nuit durant à coup de feux d'artifice, de pétards et de fêtes de rue improvisées. Des écrans géants ont été installés sur trois des principales places de Naples, ainsi que dans les villes voisines.

Deux ans après son dernier sacre, un an après une saison catastrophique terminée à

la 10e place, Naples peut revenir au sommet de la Serie A et s'offrir son quatrième scudetto après ceux de 1987 et 1990, chefs d'œuvre de Diego Maradona, et celui de 2023. L'équipe d'Antonio Conte sera sacrée si elle bat Cagliari, quel que soit le résultat dans le même temps de l'Inter, deuxième à un point, à Côme.

Elle aura réussi "quelque chose d'extraordinaire et d'inattendu", comme le répète depuis des mois déjà Conte qui, à son arrivée en juillet dernier, a trouvé un club et des joueurs démoralisés par une saison 2023-24 calamiteuse alors que cette même équipe, entraînée alors par Luciano Spalletti, avait survolé la Serie A un an plus tôt.

Entraîneur à poigne, Conte a remis de l'ordre dans l'effectif du Napoli, renforcé notamment par les arrivées de Romelu Lukaku et Scott McTominay mais privé de Victor Osimhen, prêté au Galatasay, puis de Khvicha Kvaratskhelia, cédé en janvier au Paris SG.

Mais l'ancien entraîneur de la Juve, de l'Inter ou de Tottenham, ne sera pas sur son banc de touche vendredi pour le match le plus important de la saison.

Il a été exclu le week-end dernier après une altercation avec un membre du staff de Parme au terme d'une 37e journée et d'un nul (0-0) qui a failli coûter cher au Napoli. Incapables de s'imposer sur le terrain du

mal classé Parme, les Napolitains ont été pendant 28 minutes délogés de la première place par l'Inter qui a mené par deux fois face à la Lazio Rome, avant d'être repris, à chaque fois, par un but de l'Espagnol Pedro.

Simone Inzaghi ne sera pas non plus le long de la ligne de touche à Côme. L'entraîneur de l'Inter est entré dans une colère noire quand l'arbitre a accordé un pénalty à la Lazio à la 90e minute.

A huit jours de la finale de la Ligue des champions contre le Paris SG, l'Inter doit, pour conserver son titre et en ajouter un 21e à son palmarès, s'imposer à Côme qui, sous la conduite du très convoité Cesc Fabregas, vient d'enchaîner huit matches sans défaites, dont six victoires, et recevoir un coup de pouce de Cagliari.

Le club sarde, assuré de son maintien et humilié 4-0 à domicile par Naples lors de la phase aller, doit de son côté s'imposer à égalité de points, ce qui obligerait à les départager lors d'un match d'appui lundi.

Cette saison 2024-25, la 28e de l'histoire qui se décidera lors de la dernière journée, peut être historique: si Naples s'incline et l'Inter ramène un point de Côme, ils seront à égalité de points, ce qui obligerait à les départager lors d'un match d'appui lundi.

Un seul titre a été attribué à l'issue d'un "spareggio", en 1964, en faveur de Bologne face à... l'Inter.

Ligue Europa : Tottenham domine United en finale et brise sa malédiction

Une longue attente qui prend fin, et un avenir qui s'éclaircit: en grande difficulté en championnat, Tottenham a mis fin à 17 ans de disette mercredi en remportant sa troisième Ligue Europa face à Manchester United (1-0) à Bilbao.

C'est un trophée salvateur, et peut-être bien plus que cela, que viennent de s'offrir les Spurs, 17e de Premier league et considérés chez eux comme un club d'éternels perdants.

Efficace, mais loin d'être brillant mercredi sur la pelouse du stade de San Mamés, la "cathédrale" de l'Athletic Bilbao, Tottenham a fait basculer sa saison catastrophique et réécrit l'histoire, le temps d'une soirée, en allant décrocher son premier titre majeur depuis 2008, et son troisième sacre en C3, après ceux de 1972 et 1984.

"Ce club n'a pas remporté de trophée depuis 17 ans, cela signifie tellement!", a déclaré après le match le buteur Brennan Johnson. "Depuis que je suis arrivé ici, on entendait sans cesse: +Tottenham est une bonne équipe, mais elle n'arrive jamais à finir le travail+... Eh bien, nous l'avons fait!"

Fragilisé avant la rencontre, où il a dû esquisser de nombreuses questions sur son avenir, l'entraîneur australien Ange Postecoglou, qui avait rappelé qu'il "gagnait toujours quelque chose" lors de sa deuxième saison sur un banc, a tenu son pari.

Le coach d'origine grecque n'est, malgré ce succès, pas certain d'y rester pour la saison pro-

chaine. Mais il demeurera, aux yeux des supporters des Spurs, le héros d'une odyssée sinieuse ayant ramené le club du Nord de Londres en Ligue des champions.

Manchester United, habitué ces dernières saisons à maquiller son spectaculaire déclin derrière des coupes (FA Cup, League Cup) qui lui permettaient de jouer la C3 même sans vraiment l'avoir mérité, ne disputera aucune compétition européenne l'an prochain, pour la première fois depuis 2014.

Il n'y a pas eu de miracle, à San Mamés, et les deux équipes n'ont pas retrouvé d'un seul coup le niveau attendu lors d'une finale européenne.

Au cours d'une première période hachée, les Spurs et les Red Devils ont en effet attaqué tour à tour, mais plus avec la peur de l'échec qu'avec une réelle volonté de faire basculer leurs destins.

Côté manucienien, c'est l'attaquant ivoirien Amad Diallo, 22 ans, qui a été le plus dangereux sur son aile droite: d'abord avec une frappe tendue qui a frôlé le poteau droit du gardien italien Guglielmo Vicario (17e), puis une série de feintes dévastatrices qui a donné le tournis au latéral de la Nazionale Destiny Udogie (30e), sans trouver de partenaire ensuite.

Privés de plusieurs joueurs offensifs (Madison, Kulusevski, Werner) et sans leur capitaine Heung-Min Son, remplaçant au coup d'envoi, les hommes de Postecoglou ont eux souvent manqué de patience balle au pied, en tentant



quasi-systématiquement de trouver le buteur anglais Dominic Solanke en déviation.

Mais ils ont, comme un symbole, trouvé la faille sur leur première réelle opportunité, lorsque le Gallois Brennan Johnson s'est attaché pour couper un centre du Sénégalais Pape Matar Sarr (42e, 1-0), bien aidé par la déviation involontaire de la main du Manucienien Luke Shaw.

La défense des Spurs a ensuite tenu bon en deuxième période face aux assauts des Red Devils, notamment grâce à un sauvetage miracu-

leux, jambe tendue, du Néerlandais Micky van de Ven devant Rasmus Hojlund (69e), et deux arrêts décisifs du gardien Vicario sur une frappe de l'Argentin Alejandro Garnacho (74e) et une tête de Shaw (90e+7).

Suffisant pour conserver leur avantage et écrire une page d'histoire qu'ils étaient pourtant prêts à arracher, dans quelques jours, au terme d'une saison qu'ils risquent de terminer au bord de la relégation en Championship, mais avec un trophée européen dans leur armoire.

Pour le "Parisien", Hakimi, un "athlète hors norme"



L'international marocain Achraf Hakimi, latéral droit du Paris-Saint Germain, est un "athlète hors norme", écrit mercredi le quotidien français "Le Parisien", notant que le capitaine des Lions de l'Atlas, rapide, endurant et puissant, affiche des aptitudes impressionnantes.

Avec 57 matchs disputés cette saison, la quatrième sous le maillot du PSG, le défenseur de 26 ans garde même une fraîcheur physique

intacte, souligne l'auteur de l'article, notant que Hakimi a confirmé cette année à peu près tout ce que l'on savait déjà de lui: une influence toujours aussi grande dans les trente derniers mètres adverses, un pouvoir d'accélération détonnant dans son couloir et quelques lacunes défensives qui le rendent encore perfectible.

Mais à quelques jours de refermer le chapitre le plus abouti de son aventure parisienne (7 buts, 14 passes décisives, soit le meilleur bilan de sa carrière), c'est certainement cette

dimension physique affichée tout au long d'une saison interminable qui impressionne encore davantage, relève-t-il.

Et de rappeler que depuis ses débuts en professionnel, Hakimi s'est toujours appuyé sur des qualités athlétiques évidentes, qui sont encore plus frappantes durant cet exercice où le numéro 2 parisien affiche une fraîcheur physique intacte et garde le même volume de jeu dans cette dernière ligne droite.

Le quotidien rappelle encore que le par-

cours de combattant de l'international marocain a démarré cette année le 16 juillet 2024 avec le début de la préparation pour les JO de Paris avec les Lionceaux de l'Atlas (médaillé de bronze) et pourrait se prolonger jusqu'au 13 juillet en cas de finale de Coupe du monde des clubs.

Malgré cet enchaînement dantesque, l'ancien sociétaire de l'Inter de Milan répète les mêmes efforts, avec la même détermination, fait-il observer, relevant que dès son plus jeune âge, le latéral droit a étalé ses facilités sur le sprint à l'école, avant de pratiquer l'athlétisme, un sport qui lui a fait travailler son explosivité et son endurance, deux aspects toujours très marqués dans son jeu.

Deuxième élément le plus utilisé par Luis Enrique cette saison (46 matchs, 3 895 minutes jouées), juste derrière Willian Pacho, le meilleur joueur africain de la saison de Ligue 1 se démarque aussi par sa capacité à associer un volume de courses très important (plus d'une vingtaine de sprints par match en championnat) à une vitesse très élevée qu'il est capable de maintenir sur plusieurs mètres et de reproduire à différents instants, souligne l'auteur de l'article.

Cette saison, ajoute-t-il, le Marocain est le joueur le plus rapide en Ligue des champions après avoir été enregistré à 36,9 km/h, à égalité avec Haaland, tout en étant le quatrième homme à avoir parcouru le plus de distance pendant la compétition avec 177,3 km au compteur en 16 matchs.

Hakimi a encore tendance à privilégier ses innombrables projections vers l'avant qui peuvent mettre en difficulté ses partenaires de défense, poursuit-il, soulignant que ses qualités l'amènent à être attiré par le but.

"Un statut à affirmer le 31 mai contre le latéral droit de l'Inter Milan, Denzel Dumfries, autre référence mondiale du poste..." conclut le quotidien.

Coupe du Trône

L'AS FAR en quarts

L'AS FAR s'est qualifiée en quarts de finale de la Coupe du Trône 2023-2024, en battant la Renaissance Zemamra sur le score de trois buts à 0, mercredi au stade municipal à Kénitra, pour le compte du match de mise à jour des huitièmes de finale.

L'AS FAR s'est imposée grâce à des buts de Amine Zouhrouh (44e), Abdelfattah Hadraf (64e) et Ahmed Hammoudan (90e).

En quarts de finale, les Militaires affronteront le vainqueur du huitième de finale devant opposer le Kawkab de Marrakech à la Renaissance de Berkane, et dont la date n'a pas encore été fixée.

Le club Orange est toujours engagé en Coupe de la CAF, dont il jouera la finale retour, dimanche, contre les Tanzaniens de Simba SC. Le match aller, qui s'est joué samedi dernier à Berkane, s'est soldé par la victoire de la RSB par deux buts à 0.

GP SAR la Princesse Lalla Meryem de tennis

La paire marocaine

El Aouni/El Jardí éliminée

La paire marocaine composée de Aya El Aouni et de Diaa El Jardí a été éliminée, mercredi, en quarts de finale de la 23^e édition du Grand Prix SAR la Princesse Lalla Meryem de tennis, qui se tient jusqu'au 24 mai au club l'Union sportive des cheminots du Maroc (USCM) à Rabat, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Après avoir livré un beau combat, El Aouni et El Jardí se sont finalement inclinées face au duo composé de la Britannique Maia Lumsden et de la Chinoise Quianhui Tang (3-6, 6-4, 10-4).

Pour se qualifier en quarts, la paire marocaine avait battu au premier tour le tandem composé de la Néerlandaise Lian Tran et de la Russe Ekaterina Yashina en deux manches 7-6 (3), 6-4.

En simple, Aya El Aouni a été éliminée au 1^{er} tour par la Burundaise Sada Nahimana, issue des qualifications, en deux sets, 6-3, 6-2. Sa compatriote Yasmine Kabbaj a perdu au même tour face à la Lettone Anastasija Sevastova, ancienne N.11 mondiale, en trois manches 7-5, 4-6, 5-7.

Focus à Salé sur les opportunités économiques offertes par l'organisation de la CAN-2025 et du Mondial-2030

Des acteurs économiques privés et publics et des décideurs institutionnels et gouvernementaux étaient en conclave, mercredi au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura, pour scruter les opportunités offertes par l'organisation par le Maroc de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et de la Coupe du Monde 2030 (conjointement avec l'Espagne et le Portugal).

Co-organisée par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Fédération royale marocaine de football (FRMF), cette rencontre a rassemblé des chefs d'entreprises et des responsables d'établissements publics et des responsables gouvernementaux concernés par l'organisation de ces deux événements footballistiques majeurs, avec comme objectif de donner un aperçu sur les chantiers engagés à cette occasion et les besoins en investissements, savoir-faire et moyens techniques et humains nécessaires aux chantiers engagés ou à venir.

Les chefs d'entreprise ont, ainsi, eu l'opportunité d'entendre cinq responsables gouvernementaux qui ont mis en avant la dynamique économique déclenchée par l'organisation de ces deux événements et les opportunités de marchés découlant des besoins énormes en termes de réalisation des infrastructures sportives, touristiques, routières et aéroportuaires nécessaires et des animations culturelles et touristiques prévues à cette occasion.

Les participants ont pris connaissance des plus importants projets lancés dans le cadre de la préparation à l'organisation de la CAN-2025 et du Mondial-2030,



à travers des exposés animés par des représentants de l'Agence nationale des équipements publics, de la Société nationale des autoroutes du Maroc, de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications, de l'Office national des chemins de fer, de l'Office national des aéroports, de la Société marocaine d'ingénierie touristique et de la Société nationale de réalisation et de gestion des équipements sportifs.

Les différents aspects relatifs à ces projets ont pu être approfondis lors de la séance de questions-réponses, qui a permis aux entrepreneurs d'avoir des éclaircissements sur les volets intéressant leur domaine d'activité.

Des "gentils géants"

Les hommes les plus forts du monde défient les stéréotypes

Eddie Williams est un homme occupé : instituteur la semaine, chanteur de mariage le week-end, et pendant son temps libre, il soulève de la fonte pour tenter de devenir dimanche en Californie l'homme le plus fort du monde.

"Les gens pensent qu'on est une bande d'énervés qui aimons balancer des poids", regrette l'Australien, 190 kilos sur la balance. Mais, dégoulinant de sueur après avoir porté des pierres aussi grosses que lui, Eddie Williams estime qu'il n'y a pas de contradiction entre le fait d'être un monstre de muscles, et d'être gentil.

"J'en suis la parfaite illustration, je peux être sympa, une personne heureuse, tout en pratiquant la musculation", poursuit-il auprès de l'AFP.

"Ce sont de gentils géants", complète sa femme Hannah, qui l'a accompagné à Sacramento, la capitale californienne, pour participer à la compétition de l'homme le plus fort du monde, compétition au cours de laquelle ces hommes montagnes s'affrontent en portant des charges qui font jusqu'à deux fois leur poids. La finale a lieu dimanche.

Mitchell Hooper, ancien cham-

pion de 29 ans, titulaire d'un diplôme en physiologie clinique de l'exercice et qui possède plusieurs entreprises dans le domaine du sport, est du même avis.

"Les gens pensent que nous sommes des idiots sans éducation, alors que beaucoup d'entre nous ont fait des études supérieures. Nous nous entraînons pour participer à des compétitions difficiles parce que nous aimons nous lancer des défis", déclare ce Canadien de 146 kilos surnommé "Moose" ("L'élan").

Rob Kearney, un ancien concurrent qui s'est autoproclamé "l'homosexuel le plus fort du monde", veut lui s'en prendre aux stéréotypes.

"Mon principal objectif était de faire comprendre aux gens que l'orientation sexuelle ne limite pas la force que l'on a en tant qu'être humain", souligne l'Américain qui se teignait la barbe en arc-en-ciel lors des épreuves.

Le concours de "L'homme le plus fort du monde" a été organisé pour la première fois en 1977 aux Etats-Unis.

"Lancer de Titan", "Endurance d'Hercule", "Barre de Pierrafeu" et "Rochers d'Atlas": les noms des épreuves donnent une idée de l'ampleur du défi.

Et pour être performant, la nutri-



tion est cruciale, comme l'explique Rayno Nel, débutant sud-africain de 30 ans qui ingurgite 6.000 calories par jour.

"C'est beaucoup de sacrifices, mais j'adore ça", admet cet ingénieur en mécanique qui passe de longues nuits dans sa salle de sport.

Cette année, les températures avoi-

nant les 30 degrés constituent un obstacle supplémentaire.

Mitchell Hooper, qui reprend son souffle après avoir lancé des sacs de sable de 14 kilos à près de quatre mètres de hauteur, confesse à l'AFP qu'être l'un des hommes les plus forts du monde a aussi ses inconvénients. "Tous les matins au réveil vous avez mal, vous êtes

constamment endoloris, vous ne tenez pas dans les positions normales, vous dormez avec une machine contre l'apnée du sommeil, vous avez toujours chaud et vous transpirez".

Mais les côtés positifs, ajoute-t-il, pèsent plus lourd - il pense notamment au soutien de ses proches, de leur joie à chaque levée.

Tom Stoltman, triple champion et tenant du titre, remercie lui son frère Luke, également compétiteur, de l'avoir initié à ce sport, et sa femme qui le soutient et lui permet de réaliser ses performances. "C'est elle qui fait tout pour moi, qui me permet de garder la tête froide et de me concentrer sur ce que j'ai à faire", insiste l'Ecossois, surnommé "L'albatros".

La camaraderie entre les concurrents est également très présente: tous observent leurs rivaux avec attention, les encouragent, crient et applaudissent.

Rob Kearney estime que c'est ce soutien mutuel qui contribue le plus à combattre les stéréotypes: "Quand vous voyez deux hommes se serrer l'un contre l'autre et se soutenir mutuellement, cela vous montre ce que c'est vraiment que d'être fort."

Recettes

Salade de fruits



Ingrédients

- 1 Grosse pomme
- 1 Banane
- 1 Grosse orange
- 1 Pamplemousse
- 2 Kiwis
- 200g de raisins noirs
- 1 Jus de citron
- 50g de sucre en poudre

Préparation

Rincez les raisins. Epluchez la pomme et retirez le trognon. Pelez la banane, l'orange, le pamplemousse et les kiwis.

Coupez tous les fruits en petits morceaux.

Mettez les fruits dans un saladier, ajoutez le sucre et le jus de citron afin qu'ils ne noircissent pas. Mélangez.

Astuces et conseils pour Salade de fruits

Réservez la salade de fruits au frais jusqu'au moment de servir.

L'Agence américaine du médicament se prononce en retard sur un vaccin contre le Covid-19

L'Agence américaine du médicament (FDA) a approuvé avec un retard inhabituel l'autorisation complète d'un vaccin contre le Covid-19, a annoncé le laboratoire pharmaceutique Novavax le jeudi, un feu vert qu'elle a toutefois accompagné de strictes restrictions.

L'entreprise avait demandé à la FDA de finaliser l'approbation de son vaccin Nuvaxovid contre le Covid-19, déjà autorisé aux Etats-Unis grâce à une procédure d'autorisation d'urgence pour les personnes âgées de 12 ans et plus.

L'agence fédérale s'était engagée à se prononcer sur le sujet avant le 1er avril 2025 et avait manqué cette échéance.

Un retard qui inquiétait le secteur pharmaceutique et médical, au moment où les autorités sanitaires sont soumises à une refonte drastique menée par l'administration Trump et plus particulièrement par son ministre de la Santé, le vaccinosceptique Robert Kennedy Jr.

Si l'agence fédérale a finalement donné son feu vert au Nuvaxovid, elle a largement restreint son usage, ne l'approuvant cette fois que pour deux catégories bien

définies de population.

"L'approbation d'aujourd'hui consolide l'accès des Américains âgés de 65 ans et plus et de ceux âgés de 12 à 64 ans et souffrant d'une comorbidité les exposant à un risque élevé de forme grave du Covid-19 à un vaccin (...) sans ARNm", a toutefois salué John Jacobs, président de Novavax dans un communiqué.

Contrairement aux vaccins contre le Covid-19 à ARN messager de Pfizer-BioNTech et Moderna, celui de Novavax utilise une technologie plus classique, simi-

laire à celle du vaccin contre la coqueluche.

Les nouvelles restrictions à son encontre soulèvent des questions quant à la politique vaccinale du nouveau ministre américain de la Santé.

RFK Jr a diffusé à de multiples reprises de fausses informations sur les vaccins - notamment au sujet du vaccin contre la rougeole en pleine épidémie dans le pays - et a nommé plusieurs personnalités vaccinosceptiques à des postes clés dans les agences sanitaires américaines.

